



المعهد الوطني للبحث الزراعي  
Institut National de la Recherche Agronomique

# ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÔLES DE L'AGRICULTURE ET CONSÉQUENCES EN MATIÈRE DE POLITIQUES

**Etude de Cas-Maroc**

**Rapport de Synthèse**

Mohamed Moussaoui <sup>(1)</sup>  
Khalil Allali<sup>(2)</sup>, Mohamed Bendaoud<sup>(1)</sup>, Rachid Doukkali<sup>(3)</sup>  
et Mohamed Mahdi<sup>(2)</sup>

**avec la collaboration de :**

Abdelouahid Albalghiti<sup>(1)</sup>, Jeanne Chiche<sup>(3)</sup>, Ahmed Herzenni <sup>(1)</sup>  
et Fatima Nassif<sup>(1)</sup>

(1) : Institut National de la Recherche Agronomique

(2) : Ecole Nationale d'Agriculture

(3) : Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II



# S O M M A I R E

|   |    |
|---|----|
| INTRODUCTION  | 17 |
| <b>I. CONTEXTE DE L'ETUDE</b>   | 18 |
| I.1. Généralités  | 18 |
| I.2. Evolution du contexte économique pendant 1990-2000   | 19 |
| I.2.1. La période 1990-2000 a connu une décélération de la croissance économique, la stagnation des revenus et la baisse de la consommation privée  | 19 |
| I.2.2. la décélération de la croissance économique a été atténuée par la baisse du taux de croissance de l'indice général du coût de la vie (ICV) mais elle a conduit au ralentissement de la création des emplois et à l'augmentation du chômage | 19 |
| I.3. Principaux traits de l'évolution des politiques économiques et agricoles au cours de la décennie 1990-2000   | 20 |
| I.3.1. la politique globale : une libéralisation des marchés plus rapide que les réformes institutionnelles d'accompagnement  | 20 |
| I.3.2. La politique des productions agricoles de substitution aux importations : une réforme inachevée  | 21 |
| I.3.3. La politique des cultures orientées vers les exportations : une réforme difficile confrontée au protectionnisme sur les marchés d'exportation et à une taxation interne des services et intrants nécessaires à l'exportation               | 23 |
| <b>II. PRINCIPAUX RESULTATS SUR LES DIFFERENTS ROLES DE L'AGRICULTURE AU MAROC</b>  | 24 |
| II.1. Les rôles environnementaux de l'agriculture   | 24 |
| II.1.1. Le contexte   | 24 |
| II.1.2. Méthodologie et sources de données  | 24 |
| II.1.3. Synthèse des résultats.   | 26 |
| II.1.3.1. Asymétrie de l'information sur les externalités environnementales en faveur des négatives.  | 26 |
| II.1.3.2. La production des externalités environnementales est non seulement la conséquence de l'interférence des systèmes de production et le milieu biophysique, mais aussi sensible aux contextes politique, économique, social et culturel.   | 27 |
| II.1.3.3. L'appréciation globale a fait état d'une évolution régressive de la performance environnementale de l'agriculture, mais des tendances positives sont aussi relevées.  | 27 |
| II.1.3.4. Les externalités négatives relevées sont principalement d'ordre territorial, technologique et pécuniaires.  | 28 |
| II.1.3.5. Insuffisance des réponses apportées dans le passé, mais un engagement récent s'est affiché pour la protection de l'environnement.   | 28 |
| II.1.3.6. En dépit de l'absence d'une intégration systématique des préoccupations environnementales dans les politiques agricoles, l'agriculture continue de produire des externalités positives  | 30 |
| II.1.4. Politique et environnement  | 31 |
| II.2. Rôles de la croissance agricole dans la réduction de la pauvreté  | 31 |
| II.2.1. Le contexte   | 31 |
| II.2.2 Méthodologie et sources de données   | 31 |
| II.2.3. Principaux résultats  | 31 |
| II.2.3.1 Au cours de 1990-2000, la pauvreté au Maroc a significativement progressé (en étendue, profondeur et sévérité) et demeure largement un phénomène rural   | 32 |
| II.2.3.2. La progression de la pauvreté est due au fléchissement réel du niveau de vie moyen des ménages et à une inégalité assez élevée des dépenses de consommation   | 32 |
| II.2.3.3. les risques de pauvreté sont plus élevés chez les ménages vulnérables, dans les régions peu développées et chez les personnes s'adonnant à des activités précaires et peu productives   | 33 |
| II.2.4. La pauvreté peut être réduite par une conjugaison de politiques favorables au développement agricole et rural et au renforcement des transferts publics et privés en milieu rural   | 33 |
| II.2.4.1. la croissance agricole, adossée à un développement rural adéquat, demeure un préalable incontournable à l'atténuation de la pauvreté  | 33 |

|   |    |
|---|----|
| II.2.4.2. La protection des céréales reste justifiée en raison de leur part dans le PIBA et l'importance de la population concernée   | 34 |
| II.2.4.3. Les transferts publics et privés contribuent significativement à la réduction de la pauvreté  | 34 |
| II. 3. Les rôles de sécurité alimentaire de l'agriculture nationale   | 35 |
| II.3.1. Contexte de l'étude   | 35 |
| II.3.2. Méthodologie et donnée utilisées  | 35 |
| II.3.3 Principaux résultats sur les externalités  | 36 |
| II.3.3.1. Au Maroc, la consolidation de la fonction alimentaire de l'agriculture est considérée comme un exercice de la souveraineté nationale  | 36 |
| II.3.3.2. Au cours de la période 1994-2000, l'insécurité alimentaire a sensiblement progressé   | 36 |
| II.3.3.3. Toute politique affectant l'offre intérieure en céréales est susceptibles d'avoir des effets notables sur la réalisation des avantages liés à la sécurité alimentaire               | 36 |
| II.3.3.4. La poursuite du renforcement de la capacité d'auto approvisionnement en biens alimentaires peut se révéler négative sur différents aspects  | 37 |
| II.3.4. la réalisation de la sécurité alimentaire dépend dans une large mesure des influences exercées par les politiques macroéconomiques et autres politiques sectorielles                  | 38 |
| II.3.4.1. Les politiques de change affectent les niveaux de protection et de soutien interne de l'agriculture nationale.  | 38 |
| II.3.4.2. Les politiques sectorielles influençant la sécurité alimentaire peuvent être classées selon les effets engendrés sur l'offre d'aliments et sur l'accès à l'alimentation.            | 38 |
| II.4. Les rôles de viabilité sociale de l'agriculture   | 39 |
| II.4.1. Le contexte   | 39 |
| II.4.2. Méthodologie et donnée utilisées  | 39 |
| II.4.3. Principaux résultats du rôle de viabilité sociale de l'agriculture  | 40 |
| II.4.3.1. Le rôle primordial de l'agriculture dans la distribution spatiale de la population est arrivé à ses limites   | 40 |
| II.4.3.2. Les opportunités d'emploi dans l'agriculture contribuent à la régulation des flux migratoires   | 40 |
| II.4.3.3. L'agriculture contribue au maintien de la solidarité communautaire et à la constitution du capital social   | 41 |
| II.4.4. Les politiques de développement agricole, d'aménagement du territoire et de gestion des ressources naturelles affectent les rôles de viabilité sociale de l'agriculture <sup>39</sup> | 41 |
| II. 5. Perception des rôles de l'agriculture  | 42 |
| II.5.1. Le contexte   | 42 |
| II.5.2. Méthodologie et sources de données  | 42 |
| II.5.3. Principaux résultats  | 43 |
| II.5.3.1. Agriculture et société  | 43 |
| II.5.3.2. Agriculture et environnement  | 44 |
| II.5.3.3. Agriculture et économie : préférences alimentaires et valeur symbolique des produits agricoles  | 44 |
| II.5.3.4. Agriculture et cognition  | 45 |
| II.5.3.5. Agriculture et identité   | 46 |
| II.5.4. Différences des perceptions des rôles de agriculture entre urbains et ruraux.   | 46 |
| II.6. Les liens entre les différents rôles de l'agriculture   | 47 |
| <b>III. SYNTHÈSE GLOBALE ET IMPLICATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUE</b>  | 49 |
| III.1. Analyse des relations politique/rôles à l'intérieur du secteur agricole  | 49 |
| III.1.1. Impact des politiques existantes sur les principaux rôles de l'agriculture   | 50 |
| III.1.2. Effets des interactions des politiques sur les rôles de l'agriculture  | 50 |
| III.2. Les implications en matière de politiques des différents rôles de l'agriculture  | 51 |
| III.2.1. Défaillance de marchés et/ou de politiques, adéquation des politiques actuelles  | 51 |
| III.2.2. Rôles des autres secteurs, soutien à l'agriculture et incitations à la production  | 52 |
| III.2.3. Réformes de politiques et instruments optimaux d'intervention  | 53 |
| III.2.3.1 La libéralisation de la filière des céréales : un enjeu périlleux   | 53 |
| III.2.3.2- Promotion et internalisation des externalités environnementales positives: une chance à saisir pour le développement des zones marginales.   | 55 |
| III.3. Conclusions et recommandations   | 58 |
| Références bibliographiques   | 64 |

# R E S U M E

L'étude entreprise, dans le cadre du projet FAO/ROA, montre que l'agriculture marocaine contribue significativement aux aménités environnementales, à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire, à la viabilité sociale et à la culture nationale. L'examen des relations qui existent entre les différents rôles invite, cependant, à l'adoption d'une approche holistique en matière de politiques. En effet, les niveaux de réalisation des avantages sociaux liés aux rôles de l'agriculture dépendent du degré de cohérence entre politiques agricoles, non agricoles et macroéconomiques, en plus de facteurs naturels tels que les sécheresses. Aussi, et en l'absence d'institutions adéquates fonctionnelles, la mise en œuvre de nouvelles options exige une présence de l'autorité publique, au niveau national et régional, pour éviter que la seule logique de marché, en pleine expansion, ne se traduise par des ruptures violentes préjudiciables à la stabilité du pays.

# A B S **ABSTRACT** A C T

## **Socioeconomic Analysis of the Roles of Agriculture in Morocco**

The study conducted in Morocco, within the FAO/ROA project, showed that agriculture, while being affected by exogenous natural conditions and macroeconomic factors, contributes significantly to environmental amenities, poverty alleviation, social viability and national culture. The analysis of environmental roles showed an asymmetry of information in favor of negative externalities. However, agriculture provides positive externalities as demonstrated through the economic evaluation of three cases concerning landscape beautification, agro tourism and animal biodiversity conservation. Poverty has been exacerbated in depth, volume and severity and remains a rural phenomenon with a visible concentration in areas characterized by limited land endowments and weak levels of economic development. But economic policies that are favorable to rural and agricultural development are likely to contribute significantly to poverty alleviation in the medium term. While it is referred to as a national sovereignty attribute, food security has clearly deteriorated, during the 1994-2000 period, as evidenced by staple food availability, access and stability. In particular, attention must be paid to designing wise policies that preserve the roles of cereals domestic supply given its contribution to food availability and access. Despite this evolution, agriculture still contributes to social viability in terms of spatial distribution of the population, the regulation of migratory flows as well as in terms of the preservation of community solidarity and the formation of social capital. Likewise, the study has documented the relations between perceptions, culture and the different roles of agriculture (social, economic, environmental, cognitive and identity) as established by individuals representing urban as well as rural elite. Collected responses revealed that agriculture and rurality are closely related and that both have been subject to transformations which have affected the perceptions developed on the different roles of agriculture.

The analysis, also, revealed the existence of linkages among externalities associated with the different roles of agriculture. Existing synergies or conflicts are crucial to the level of agriculture performance. In this way, Landscape beautification and the conservation of local breed of sheep are

totally compatible with poverty reduction and food security as well as with the rehabilitation of institutional organizations and local know how and the vivification of rural culture. On the contrary, persistent search to reduce poverty and achieve food security through the increase of production can be harmful to the natural resources and exacerbate poverty and food insecurity in the medium and long terms. This complex reality calls on the adoption of a holistic approach for the conception of alternative policies. Besides, externalities associated with the roles of agriculture do depend on agricultural policy but are also conditioned and even determined by macroeconomic and other non-agricultural sector policies. Therefore, implementation of new options, in the absence of adequate and functional institutions, requires government intervention in order to prevent increasing uncontrolled market liberalization that may be detrimental to the stability of the country.

# P R E F A C E

L'étude de cas-Maroc, qui a été entreprise dans le cadre du projet FAO/ROA, a porté sur « l'analyse socio-économique des rôles de l'agriculture et conséquences en matière de politiques ». Elle a été réalisée, sous la coordination de l'INRA, par une équipe multidisciplinaire constituée des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'Institut National de la Recherche Agronomique, l'Ecole Nationale d'Agriculture et l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II.

L'étude en question, outre les investigations générales menées au niveau national, s'est intéressée au niveau local, à l'analyse des externalités environnementales et de leur relations avec les autres rôles que l'agriculture joue dans les zones à écologie difficile. Deux sites ont été choisis à cet effet : la Chaouia et le Haut Atlas occidental, représentant respectivement, l'agriculture pluviale des plaines, collines et plateaux semi-arides et arides sans potentiel d'irrigation, et l'agriculture des montagnes humides.

Cette étude dont les grands traits ont été tracés au cours d'un atelier tenu à Rabat en juin 2002, a traité six modules à savoir : la revue des politiques récentes, l'analyse des externalités environnementales, la contribution à la réduction de la pauvreté, la contribution à la sécurité alimentaire, le rôle dans la viabilité sociale et, la culture et les perceptions liées aux rôles de l'agriculture ; le rôle tampon n'a pas été retenu.

Le présent rapport, qui fait la synthèse des travaux effectués dans le cadre de l'étude cas-Maroc au titre des modules précités, est subdivisé en quatre sections. La première donne des indications sur le contexte de l'étude, couvrant les principales caractéristiques agro écologiques du pays en même temps que les principales tendances de l'évolution des politiques macroéconomiques et sectorielles. La deuxième traite de la revue des principaux résultats des différents modules, considérés séparément et en relation les uns avec les autres. La troisième consiste en une synthèse globale des principaux enseignements et de leurs implications politiques. Elle tente en particulier (i) d'élucider les relations politiques-rôles au sein du secteur agricole, (ii) d'examiner quelques questions clé dont le traitement contribuera à affiner les implications des différents rôles en matière de politiques et (iii) de dégager des conclusions et des recommandations pour de futures recherches sur le sujet.

Tout en remerciant la FAO de l'honneur qu'elle nous a fait en choisissant l'INRA pour coordonner cette étude, je tiens à rendre hommage à tous les chercheurs, aussi bien de l'Institut National de la Recherche Agronomique, de l'Ecole Nationale d'Agriculture que de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

**Professeur Hamid NARJISSE**  
*Directeur de l'Institut National  
de la Recherche Agronomique*

# RESUME EXECUTIF

L'étude de cas-Maroc du projet FAO/ROA, sur " l'analyse socio-économique des rôles de l'agriculture et conséquences en matière de politiques" a traité six modules : revue des politiques récentes, externalités environnementales, réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire, viabilité sociale et culture et perceptions. Le rôle tampon n'a pas été retenu. En plus des investigations générales, menées au niveau national, l'étude s'est intéressée, au niveau local, à l'analyse des externalités environnementales et de leurs relations avec les autres rôles que l'agriculture joue dans le cas des systèmes mixtes de production en sec.

Le Maroc couvre 725.000 Km<sup>2</sup> dont 12%, seulement, sont cultivables. Le climat, de type méditerranéen, est caractérisé par une forte aridité sur la majeure partie du Maroc. La population est estimée à 28,7 millions d'habitants, en 2000, dont 55,2% de citadins. L'économie marocaine est relativement diversifiée; mais l'agriculture demeure un secteur vital avec près de 50% de la population active, 80% de l'emploi rural et une part dans le PIB total variant entre 13% à 20% dont la moitié provient de l'agriculture pluviale. La superficie agricole utile (9 millions d'hectares environ) est située à 86% en zone pluviale; elle concerne 1,5 millions d'exploitation dont 70% disposent de moins de 5 hectares. Cette superficie est composée de 68% de céréales, 12,7% de jachère, 8,8% d'arboriculture fruitière et 10,5% d'autres cultures. L'essentiel de l'agriculture du pays est mené en sec sous des conditions climatiques très aléatoires. Les précipitations sont, en effet, globalement insuffisantes et irrégulièrement réparties dans le temps et dans l'espace.

A côté des sécheresses récurrentes, le contexte économique de la décennie 90 a été caractérisé par une décélération significative de la croissance économique, la stagnation des revenus et la baisse de la consommation privée (-1,4% par an). Cette décélération a été, cependant, atténuée par la baisse du taux de croissance de l'indice général du coût de la vie qui est passé de 1,2% par an pour 1993-1996 à 0,9% par an pour 1997-1998 (contre 1,9% par an pour 1981-85). Mais cette tendance n'a pas empêché le ralentissement de la création des emplois et l'augmentation du chômage en milieu urbain (+2,2% à 2,9%) et du sous emploi en milieu rural qui a atteint, en 1998/99, des taux variant entre 18% et 33%.



L'évolution des politiques économiques, pendant 1990-2000, a été marquée par le renforcement du processus de l'ajustement des structures et de libéralisation qui a été, cependant, plus rapide que les réformes institutionnelles d'accompagnement nécessaires à la transition. Ainsi, le désengagement hâtif de l'Etat s'est traduit par la diminution des investissements publics, en général, et dans le secteur agricole, en particulier. Cette tendance a été relayée, depuis 1995, par des programmes visant l'amélioration des indicateurs sociaux en zones rurales. Globalement, la libéralisation significative de l'économie du pays a conduit à la réduction de la taxation implicite de l'agriculture, mais n'a que légèrement réduit la protection des cultures de substitution aux importations et la taxation des cultures d'exportation. Ces principales tendances de l'évolution des politiques ont servi d'arrière fond à la production des différentes externalités de l'agriculture pendant la période 1990-2000.

L'étude réservée aux rôles environnementaux de l'agriculture marocaine a mis en évidence une asymétrie de l'information en faveur des externalités négatives (territoriales, technologiques et pécuniaires) qui deviennent de plus en de plus prépondérantes dans les effets associés à l'augmentation physique de la production agricole au moyen du recours intensif à la mécanisation, aux intrants chimiques, à l'irrigation et à la surcharge du patrimoine productif. A cet égard, il a été montré que les externalités environnementales sont fondamentalement la résultante de l'interaction entre système de production et milieu biophysique; mais elles sont, aussi, modulées par des facteurs relevant des contextes politique, économique, social, juridique et culturel. Dans ce sens, la pression démographique n'est pas toujours un précurseur de la dégradation du milieu naturel, car une présence humaine intense et organisée est parfois nécessaire au maintien du patrimoine naturel et au façonnement de l'espace. La gestion des rôles environnementaux de l'agriculture a souffert, dans le passé, de la défaillance de politique cohérente et de l'absence de réglementation conséquente. C'est récemment que des initiatives ont commencé à être entreprises en vue d'une intégration systématique, et organique, des préoccupations environnementales dans les politiques agricoles. En dépit de cette situation, l'agriculture continue de produire des externalités positives. En atteste l'évaluation économique concluante de trois cas : la contribution de l'agriculture dans l'entretien et le façonnement du paysage en zones de montagne du Haut Atlas occidental, les externalités paysagères d'origine agricole dans la région de Chaouia (plaine semi-aride) et la valeur sociale attribuée par les ménages citadins à la conservation de la race ovine locale Sardi. L'ensemble des résultats dégagés de ces évaluations, au niveau local,

montre que l'agriculture produit de multiples externalités environnementales positives dont les valeurs, hautement significatives, qui leur sont attribuées par la société marocaine et étrangère (touristes) justifient l'élaboration de politiques spécifiques permettant de les valoriser de façon systématique et durable.

Dans un pays comme le Maroc, la réduction de la pauvreté constitue un préalable à l'élimination de l'insécurité alimentaire et au développement humain. La décélération qu'a subi la production agricole au cours de la période 1990-2000 a clairement réduit ses performances à cet égard. En effet, la pauvreté s'est exacerbée en étendue, en profondeur et en sévérité, bien qu'elle n'ait pas encore atteint les niveaux enregistrés en 1984/85; elle demeure, en outre, un phénomène rural (66% du total des pauvres) avec une concentration visible au niveau de zones caractérisées par des dotations en terre limitées et des niveaux de développement faibles. Cette progression est due au fléchissement réel du niveau de vie moyen des ménages et à l'inégalité élevée des dépenses de consommation. Ainsi, les risques de pauvreté sont plus élevés chez les ménages vulnérables, dans les régions peu développées et chez les personnes s'adonnant à des activités précaires et peu productives, aussi bien en milieu urbain que rural. L'analyse de la progression de la pauvreté a montré que cette dernière était principalement due à la décélération de la croissance économique et que des politiques favorables au développement agricole et rural pouvaient, dans le moyen terme, contribuer fortement à son atténuation.

Au Maroc, la question de la sécurité alimentaire se présente sous la forme du déficit de la demande solvable d'aliments et de l'insuffisance importante de l'offre alimentaire intérieure. Aussi, la consolidation de la fonction alimentaire de l'agriculture est considérée comme un exercice de la souveraineté nationale. Au cours de la période 1994-2000, les divers indicateurs utilisés, au niveau national et des ménages, indiquent que l'insécurité alimentaire a sensiblement progressé dans toutes ses composantes : disponibilités, accès et stabilité. L'analyse a montré que, dans l'immédiat et en l'absence d'alternatives immédiates plus efficaces pour l'amélioration des avantages liés à la sécurité alimentaire, il est nécessaire d'associer des subventions ciblées à la consommation et à la production au maintien d'une protection douanière suffisante des céréales. Et ce, en raison de leurs parts dans la composition du panier alimentaire du Marocain moyen et dans la valeur des importations et de l'importance de la population directement concernée par leur production. Cette option du renforcement de la capacité d'auto approvisionnement peut se révéler négative, en termes de productivité et de stabilité, par l'extension des cultures de céréales aux zones

Malgré les évolutions qu'il a subies, le monde agricole a fait montre d'une capacité à perdurer qui a beaucoup contribué à la viabilité sociale de la société marocaine. Cette contribution peut être saisie tant au niveau de la distribution spatiale de la population et la régulation des flux migratoires qu'en ce qui concerne le maintien de la solidarité communautaire et la constitution du capital social. L'analyse a montré que, en dépit de son importance dans l'histoire récente du pays, le rôle primordial de l'agriculture dans la distribution spatiale de la population est arrivé à ses limites; mais l'emploi dans l'agriculture continue à participer activement à la régulation des flux migratoires et à la génération de revenus de transfert vitaux pour l'économie des zones d'émigration. Celles-ci, pour survivre, ont su faire preuve d'agilité par l'existence de mécanismes d'adaptation au changement, la persistance d'une organisation communautaire informelle mais efficace et par la vivacité d'une culture de solidarité et d'endurance. Ces manifestations de la viabilité sociale sont affectées, positivement ou négativement, par les politiques de développement agricole, d'aménagement du territoire et de gestion des ressources naturelles.

L'étude sur les perceptions des rôles de l'agriculture a montré les relations que des représentants de l'élite rurale et citadine établissent entre culture et les rôles économique, social, environnemental, cognitif et identitaire de l'agriculture. Dans les réponses fournies, agriculture et ruralité sont intimement liées, et les deux ont subi des transformations qui n'ont pas manqué d'affecter les perceptions que l'on se fait des différents rôles de l'agriculture. Certaines perceptions ne souffrent d'aucun doute comme c'est le cas, par exemple du façonnement des paysages par l'agriculture et la valeur symbolique associée à des produits agricoles spéciaux tels que le blé, les olives et le mouton. Dans d'autres perceptions, les rôles de l'agriculture ne sont pas bien compris (conservations de la biodiversité) ou sont l'objet de controverses (protection de l'environnement, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté, viabilité sociale). Une telle variété de perceptions traduit, en fait, aussi bien la diversité de l'agriculture marocaine et son caractère dynamique que la présence d'un différentiel d'information sur les rôles qu'elle assure. Les perceptions collectées n'ont pas montré des différences notables entre les élites rurales et citadines en raison, vraisemblablement, de la similitude du référentiel auquel les deux parties se réfèrent.

Dans l'analyse des différents rôles de l'agriculture, il a été relevé à maintes reprises l'existence de liens entre les externalités qui sont associées à ces rôles. Les effets du renforcement du rôle environnemental sur les autres rôles de l'agriculture varient selon que les externalités considérées sont positives ou négatives.

Dans le cas des externalités positives, il a été montré que la valorisation de la valeur paysagère et la conservation de la race ovine locale sardi, étaient entièrement compatibles avec le renforcement des rôles de l'agriculture en termes de lutte contre la pauvreté et de l'insécurité alimentaire tout en offrant une occasion pour la réhabilitation des organisations institutionnelles et savoir-faire locaux et la dynamisation de la culture rurale. Les rôles de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire sont indissociables car ils se conditionnent mutuellement et leurs externalités se traduisent par des effets similaires sur les autres rôles de l'agriculture. En effet, la réduction de la pauvreté par l'augmentation des ressources propres et des revenus a un effet bénéfique sur l'état de sécurité alimentaire de la population et sur la stabilité sociale. Cependant, la recherche obstinée de la réduction de la pauvreté et la réalisation de la sécurité alimentaire à travers la seule augmentation de la production physique peut nuire à l'état des ressources naturelles et exacerber l'état de pauvreté et d'insécurité alimentaire à moyen et long terme. Le renforcement des différentes manifestations de la viabilité sociale contribue, par la reproduction renouvelée des pratiques et règles de solidarité et de vie en commun, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de l'état de sécurité alimentaire face la diversité des conditions naturelles et économiques. Ces aspects trouvent leur traduction, à des degrés inégaux de clarté, dans les perceptions que les élites ont des différents rôles de l'agriculture au Maroc.

L'examen des interdépendances et les relations de cause à effet qui existent entre les différents rôles de l'agriculture invite à l'adoption d'une approche globale (holistique) quant à la conception des implications en terme de politiques. Il a été montré, fréquemment, que chercher à renforcer un rôle particulier au moyen de politiques agricoles classiques se traduit par l'apparition de complémentarités négatives avec d'autres rôles. En outre, les externalités associées aux rôles de l'agriculture ne dépendent pas uniquement des politiques relevant du secteur agricole ; elles sont conditionnées et même déterminées par les politiques macroéconomiques et autres politiques sectorielles non agricoles. Par ailleurs, la mise en œuvre de nouvelles options se heurte aux défaillances de marché et de politiques dont la mise en œuvre n'est pas toujours facile. Cela incombe, d'une part, aux déficits humains, techniques et institutionnels hérités de plusieurs années d'intervention étatique et, d'autre part, au caractère composite et inégalement avancé du développement économique du pays. Cette dernière caractéristique, paradoxalement, exige une présence de l'autorité publique pour éviter que la seule logique du marché ne se traduise par de ruptures violentes

préjudiciables à la stabilité du pays. A ce propos, des politiques alliant des protections à la frontière, des soutiens à la production et au développement humain et des subventions à la consommation alimentaire des plus démunis demeure d'actualité. Néanmoins, des politiques bien conçues permettraient de progresser dans le sens de la recherche de solutions optimales favorables à la production d'effets externes positifs durables et assurant l'internalisation efficace des externalités de l'agriculture. Une telle perspective exige souvent, comme l'a montré l'exemple des externalités environnementales, la transformation simultanée des systèmes de production agricoles, des mentalités, des institutions et des finalités de développement économique.

# INTRODUCTION

L'étude de cas-Maroc du projet FAO/ROA, sur « l'analyse socio-économique des rôles de l'agriculture et conséquences en matière de politiques », a été inaugurée au cours de l'atelier de lancement tenu à Rabat le 03 juin 2002<sup>1</sup>. Dans son exécution, et conformément au protocole d'accord initial, l'étude a traité six modules : revue des politiques récentes (module 1), analyse des externalités environnementales (module 2), contribution à la réduction de la pauvreté (module 3), contribution à la sécurité alimentaire (module 4), rôle dans la viabilité sociale (module 6) et culture et perceptions liées aux rôles de l'agriculture (module 7). Le rôle tampon (module 5) n'a pas été retenu.

En plus des investigations générales, menées au niveau national, l'étude de cas-Maroc s'est intéressée, au niveau local, à l'analyse des externalités environnementales et de leur relations avec les autres rôles que l'agriculture joue dans les zones à écologie difficile. Deux sites ont été choisis à cet effet: Chaouia et Haut Atlas occidental, représentant, respectivement, l'agriculture pluviale des plaines, collines et plateaux semi-arides et arides sans potentiel d'irrigation et l'agriculture des montagnes humides.

Le présent rapport est destiné à présenter une synthèse des travaux effectués au titre des modules précités, lesquels ont fait, chacun, l'objet d'un rapport spécifique. Il comprend, en plus de cette introduction, quatre sections. La première section donne des indications sur le contexte de l'étude de cas-Maroc couvrant les principales caractéristiques agroécologiques du pays en même temps que les principales tendances de l'évolution des politiques macroéconomiques et sectorielles. La deuxième section est dédiée à la revue des principaux résultats des différents modules, considérés séparément et en relation les uns avec les autres. La troisième section consiste en une synthèse globale des principaux enseignements et de leurs implications politiques. Elle aborde les rôles de l'agriculture, et les relations que ceux-ci entretiennent entre eux, dans le cadre d'une vision plus large considérant l'ensemble du pays. Elle tâchera en particulier (i) d'élucider les relations politiques-rôles au sein du secteur agricole, (ii) d'examiner quelques questions clés dont le traitement contribuera à affiner les implications des différents rôles en matière de politiques et (iii) de dégager des conclusions et des recommandations pour de futures recherches sur le sujet.

---

<sup>1</sup> L'étude, dont la coordination est assurée par l'INRA-Maroc, est conduite par une équipe multidisciplinaire comprenant des chercheurs et enseignants chercheurs de l'Institut National de la Recherche Agronomique, l'Ecole Nationale d'Agriculture et l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II.

# I. CONTEXTE DE L'ETUDE

## I.1. Généralités

Le Maroc est le pays le plus méridional des pays tempérés. De climat méditerranéen, il se distingue pourtant par une aridité croissante du nord au sud et de l'ouest à l'est. Le pays couvre 725.000 Km<sup>2</sup> pour une population estimée à 28,7 millions d'habitants en 2000, dont 55,2% de citoyens. Près de la moitié de la superficie du pays est désertique. L'autre moitié comprend 9,2 millions d'hectares cultivables, 6 millions d'hectares de forêts, 3 millions d'hectares de nappes alfatières et 21 millions d'hectares de terrains de parcours.

Le territoire du pays peut être subdivisé en sept ensembles agro-écologiques suivants: montagnes humides ; montagnes sèches ; plaines, collines et plateaux sub-humides ; plaines, collines et plateaux semi-arides; steppes pastorales arides ; pré-saharien avec systèmes oasiens concentrés et pré-saharien avec systèmes oasiens dispersés. Les principales caractéristiques de ces ensembles (Tableau1) soulignent l'aridité du pays, la rareté des ressources en terre et eau et la grande diversité des situations agricoles rencontrées, dans le pays, ainsi que les déséquilibres entre régions (voir module 2 pour plus de détails). En introduisant le différentiel pluviométrique et les caractéristiques dominantes des systèmes de production, on distingue six zones principales : irriguée, pluviale favorable, pluviale défavorable orientale, pluviale défavorable sud, montagnes et Sahara. Ces zones, qui ont été officiellement utilisées par les services des statistiques des Ministères de l'agriculture et du plan depuis le début des années 80, sont alternativement utilisées, le cas échéant comme références dans le cadre de cette étude.

L'économie marocaine est relativement diversifiée. Mais, en dépit du développement des autres branches de l'économie (industrie, tourisme, services, etc.) et l'apparition de nouveaux créneaux, l'agriculture demeure un secteur vital avec près de 50% de la population active et une part dans le PIB total variant, malgré une tendance à la baisse, entre 13% à 20% selon les campagnes agricoles. A cet effet, le Maroc dispose de 9,2 millions d'hectares cultivables environ, dont 10% seulement sont irrigués. Cette superficie est composée comme suit: 68% de céréales, 12,7% de jachère, 8,8% d'arboriculture fruitière et 10,5% d'autres cultures. L'essentiel de l'agriculture du pays est mené en sec sous des conditions climatiques très aléatoires. Les précipitations, en effet, sont irrégulières et mal réparties dans le temps et dans l'espace, et l'occurrence de la sécheresse est devenue plus fréquente au cours

## **I.2. Evolution du contexte économique pendant 1990-2000**

### **I.2.1. La période 1990-2000 a connu une décélération de la croissance économique, la stagnation des revenus et la baisse de la consommation privée**

La croissance économique en terme réel a connu un ralentissement; elle passe de 3.8 % pour la décennie 1980 à 2.6% entre 1991 et 1998. Le taux de croissance annuelle a été très irrégulier (-44% en 1995 et +78% en 1996) en raison du poids prépondérant du secteur agricole. Ce dernier, avec une moyenne de 2.47%, a connu la plus faible et la plus variable croissance. Etant donné un taux de croissance annuel de la population de 1,9%, le revenu par tête a stagné, et la consommation privée par tête a baissé de 1,4% par an, contrastant avec une amélioration de 19% sur la période 1986-91 (MPEP, 2000).

### **I.2.2. la décélération de la croissance économique a été atténuée par la baisse du taux de croissance de l'indice général du coût de la vie (ICV) mais elle a conduit au ralentissement de la création des emplois et à l'augmentation du chômage**

L'augmentation de l'indice du coût de la vie (ICV) qui était de 9,9%, en moyenne annuelle au cours de la période 1981-1985, est tombée à 4,9%, puis à 1,9%, respectivement pour 1993-1996 et 1997-1998. La politique de libéralisation des prix menée au cours des dernières années, la poursuite de l'ouverture, et la politique monétaire prudente ainsi que la baisse des prix des matières premières ont certainement contribué à la décélération des indices des prix. Mais la baisse du taux de croissance de l'ICV fut essentiellement le résultat de la décélération des prix des produits alimentaires, qui n'ont augmenté que de 1%, au cours de la période 1997-1998, contre 10,7%, en moyenne annuelle, de 1981 à 1985, et 5,2% pour 1988-1992. Par ailleurs, la politique sociale du soutien des prix des produits alimentaires de base a aussi contribué à la stabilisation des prix des produits agricoles (MPEP, 2000).

La décélération de l'ICV a été, cependant, contrariée par le ralentissement de la création des emplois et l'augmentation du chômage urbain. En effet, l'accroissement de l'urbanisation a été accompagné par une baisse de la demande en travail et par l'augmentation du chômage des pauvres urbains.



Cette tendance a été accentuée par le déclin des secteurs se caractérisant par une utilisation intensive de la main d'œuvre non qualifiée en zones urbaines. Il s'agit en particulier du secteur des produits manufacturés dont les exportations ont chuté de 20% à 6%, en raison des difficultés d'accès aux marchés extérieurs, de l'appréciation du DH et de l'augmentation du coût de la main d'œuvre.

En milieu rural, l'effectif des actifs occupés a accusé, entre 1990 et 1999, un recul de 1% par an, en moyenne (contre des augmentations de chômage variant de 2,2% à 2,9% en milieu urbain). Il faut mentionner, en outre l'importance du sous-emploi qui a atteint en 1998/99 des taux variant entre 18% et 33%, selon le niveau de vie, le lieu de résidence et le sexe (MPEP, 2000).

### **I.3. Principaux traits de l'évolution des politiques économiques et agricoles au cours de la décennie 1990-2000**

Ce qui suit concerne les principales tendances des réformes ayant émergé au cours de la période considérée ; avec une attention particulière à celles qui ont affecté les politiques conventionnelles dans le secteur agricole.

#### **I.3.1. la politique globale : une libéralisation des marchés plus rapide que les réformes institutionnelles d'accompagnement**

Après une période d'intense intervention étatique, menée jusqu'à la fin des années 70, dans le cadre de la politique de développement des exportations et de substitution des importations, a succédé une phase, amorcée au début des années 80, caractérisée par la mise en œuvre de réformes importantes. Ces réformes ont comporté des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel ayant résulté dans la réduction du rôle de l'Etat et une plus grande libéralisation de l'économie. Cette tendance allait être renforcée, à partir de la fin des années 80, par l'extension de la politique de libéralisation à l'ensemble des secteurs de l'économie du pays, visant aussi bien les prix que le budget de l'Etat et les institutions. Il est à noter que ces réformes ont connu un développement accéléré suite à l'entrée en vigueur de l'accord du cycle d'Uruguay (conclu à Marrakech en 1994), de l'institutionnalisation officielle de l'OMC à partir de janvier 1995, et de la signature de l'accord d'association avec l'UE en 1996. Ce processus de libéralisation progressive de l'économie du pays s'est traduit par la réduction de la taxation implicite de l'agriculture relativement aux autres secteurs. Cela a été réalisé au moyen, notamment, de l'alignement progressif du taux de change de la monnaie nationale sur le taux d'équilibre et de la révision à la baisse des subventions dont les autres secteurs productifs bénéficiaient (Doukkali et al. 2001; 2003).

Cependant, ces réformes importantes n'ont pas produit les effets escomptés, entre autres, à cause du manque de mise en application de mesures d'accompagnement nécessaires à la transition. Comme en atteste la réduction du budget étatique alloué à l'agriculture, et la régression des investissements publics (Figure 1), la libéralisation du secteur ne s'est pas accompagnée d'un redéploiement des ressources publiques conséquent pour combler les déficits humains, techniques et institutionnels laissés par plusieurs décennies de distorsions des marchés et d'interventionnisme étatique direct dans le secteur. La conséquence directe de cette politique de désengagement hâtif de l'Etat est une stagnation de la croissance dans le secteur agricole dont la production est trop sensible aux conditions climatiques avec toutes les conséquences que cela implique en matière de tendance à la baisse des revenus des différentes catégories de la population rurale.

Suite au constat de la détérioration des indicateurs sociaux en zones rurales, d'importantes initiatives ont été prises à partir de 1995 pour améliorer le bien-être des populations rurales par un meilleur accès aux services socio-économiques de base et par le développement de nouvelles sources de revenus. Ces actions concernent la construction de routes rurales, l'adduction d'eau potable, l'électrification, la scolarisation, les soins de santé de base, la formation professionnelle, le programme des priorités sociales et l'élaboration d'un plan de l'aménagement du territoire et de lois sur la protection de l'environnement (Doukkali et al., 2001; 2003).

### **I.3.2. La politique des productions agricoles de substitution aux importations : une réforme inachevée**

En agriculture pluviale, l'incohérence des politiques sous sectorielles et les discriminations de soutiens entre produits, tout en réalisant les objectifs visés pour les produits privilégiés, ont été à l'origine de l'extension de pratiques de production néfastes à la préservation des ressources naturelles dans les zones fragiles en particulier. Ce fut le cas, notamment, de la hiérarchie des prix agricoles administrés ayant présidé à la politique céréalière pendant les deux dernières décennies. La politique de discrimination au bénéfice du blé tendre, et les programmes de sauvegarde du cheptel ovin, aidés des tarifs de protection élevés, à la frontière, ont largement contribué à faire évoluer la structure de production de l'agriculture pluviale vers des systèmes de production de moins en moins adaptés aux conditions d'aridité.

Ce qui n'a pas manqué de se traduire par des conséquences négatives aussi bien en matière de productivité que de la vulnérabilité des ressources en terre arable et parcours (Doukkali et al. 2001; 2003). Sur le plan technique, ces effets négatifs sont heureusement tempérés par l'émergence de nouvelles pratiques plus appropriées. L'extension, encore limitée, de ces pratiques a été facilitée par les résultats de recherche visant l'amélioration de la productivité en même temps que la préservation des ressources de base et la protection de l'environnement (techniques d'aridoculture, protection des races locales, lutte intégrée contre les ravageurs et les maladies, rationnement de l'utilisation des engrais, etc.).

Sur le plan économique, bien que la remise en cause du système actuel de prix des céréales (subvention à la consommation de la farine du blé tendre et protections douanières des céréales) est admise par la majorité des décideurs, aucune proposition de remplacement ne semble faire l'unanimité de tous les protagonistes. D'une part, les transferts fiscaux implicites aux populations rurales qui résultent du système actuel, sont loin d'être négligeables et constituent même l'unique transfert pour certaines catégories de producteurs, voire même pour certaines régions toutes entières. D'autre part, l'importance des productions céréalières dans la valeur ajoutée du secteur et la taille de la population rurale concernée par ces spéculations rend tout changement du système actuel économiquement et politiquement très sensibles. Une politique de déprotection conséquente accompagnée d'une aide directe dé耦plée est économiquement attrayante; mais elle soulève plusieurs questions relatives aux coûts administratifs de sa gestion et, surtout, à sa viabilité budgétaire car elle se traduirait par un manque à gagner important pour les recettes fiscales.

Par ailleurs, la remise en cause du système actuel des prix des céréales soulève des questions beaucoup plus larges qui touchent à l'ensemble du système d'incitations et de prix dans le secteur. En effet, une réduction de la rentabilité relative des céréales se traduira, dans les faits, par une amélioration de la position compétitive des autres spéculations agricoles, qu'elles soient de substitution aux importations, orientées vers les exportations ou des non échangeables.

### **I.3.3. La politique des cultures orientées vers les exportations : une réforme difficile confrontée au protectionnisme sur les marchés d'exportation et à une taxation interne des services et intrants nécessaires à l'exportation**

L'agriculture marocaine est passée entre le début des années 80 à la fin des années 90 d'une situation où elle a été indirectement fortement taxée, à travers la fixation des prix et les politiques macroéconomiques globales, à une situation où elle est protégée pour les produits d'import substitution et taxée du côté des cultures orientées vers les exportations. En effet, en plus du protectionnisme sur les marchés d'exportation, les cultures orientées vers les exportations souffrent au plan interne d'un double handicap. Elles subissent une taxation directe par le système des prix inhérents aux services et intrants nécessaires à l'exportation (notamment, le transport et l'énergie) et doivent faire face sur le marché des facteurs à la compétitivité artificiellement élevée des cultures d'import substitution.

Cette situation est préjudiciable au développement de l'économie nationale car, comparativement aux cultures de substitution aux importations, les cultures orientées vers les exportations gèrent plus de valeur ajoutée et d'emploi (en moyenne de 6 à 10 fois plus d'emploi à l'hectare) (Doukkali et al., 2001; 2003).

En dépit de ce qui précède, la filière des cultures d'exportation a été libéralisée ; ce qui lui a permis de procéder à des ajustements importants au niveau de la production (choix des produits, techniques de production, etc.) et de l'organisation de l'écoulement des produits. Mais, devant l'inflexibilité du protectionnisme des partenaires commerciaux, par les quantités et surtout par le calendrier, le Maroc doit définir la limite à ne pas franchir dans le processus d'adaptation aux calendriers imposés par ces partenaires pour maintenir les équilibres écologiques et conserver ses ressources dans des zones écologiquement fragiles.

En effet, l'évolution des calendriers des exportations pendant les trois dernières décennies imposés par l'Union Européenne a résulté en déplacement des cultures d'exportation de plus en plus vers des zones fragiles et déficitaires en eau, ce qui risque, dans un souci de maintenir ces exportations et les niveaux d'emploi qu'ils génèrent, de conduire à long terme à des catastrophes écologiques.

## II. PRINCIPAUX RESULTATS SUR LES DIFFERENTS ROLES DE L'AGRICULTURE AU MAROC

### II.1. Les rôles environnementaux de l'agriculture

#### II.1.1. le contexte

L'objectif principal de ce module est triple : (i) dresser un état des lieux en matière de connaissances sur le rôle environnemental de l'agriculture marocaine, (ii) développer l'analyse sur les principales externalités environnementales caractéristiques de l'agriculture marocaine et (iii) évaluer en terme économique quelques-unes des principales externalités positives à travers des études de cas au niveau local. La finalité recherchée est de fournir des informations pertinentes sur le rôle environnemental de l'agriculture, et de discuter les enjeux et les défis futurs pour un développement agricole et rural durables (Allali, 2003).

#### II.1.2. Méthodologie et sources de données

*Le cadre analytique* adopté pour l'élaboration de la synthèse bibliographique sur les externalités environnementales repose sur le modèle DPSIR (Driving force , Pressure, State, Impact, Response). L'utilisation de ce modèle a l'avantage de tenir compte de l'ensemble des interférences existantes entre les trois composantes clés du système « Agriculture-Environnement" et de produire des indicateurs d'impacts afin de mieux décrire les effets des changements dans l'état de l'environnement. La mise en application du modèle DPSIR a nécessité la constitution d'une base de données quantitative et qualitative dépouillées à partir des travaux antérieurs réalisés par les différents établissements de recherche et les institutions de formation supérieure (IAV-Hassan II, ENFI, ENA, Universités) ainsi que les rapports officiels publiés par les différents départements ministériels.

Les principales limites du modèle DPSIR résident dans son échelle globale d'appréciation qui ne permet ni d'approfondir l'analyse des services environnementaux rendus par l'agriculture, ni de tenir compte de la diversité géographique, économique, socioculturelle dans l'interprétation des tendances et des indicateurs agrégés. Aussi, l'appréciation des indicateurs et des tendances reste subjective à cause de l'absence de références ou normes « état parfait de l'environnement ». D'autant plus que l'appréciation repose sur des indicateurs composites qu'il est impossible d'unifier et d'agréger pour mesurer « l'état ». Enfin, l'appréciation se base sur des données et des informations produites généralement dans le passé pour des objectifs différents, ce qui pose les problèmes de l'extrapolation et du transfert des mesures existantes (Allali, 2003).

**Les méthodes d'évaluation économique** des externalités environnementales au niveau local ont fait appel à la méthode des prix hédonistes (MPH) et à l'évaluation contingente (MEC). Les domaines d'environnement concernés par les évaluations économiques sont les aménités paysagères et la biodiversité animale. Les sites retenus pour conduire ces évaluations sont la région de la Chaouia, relevant du système pluvial marocain, et la région du Haut Atlas occidental (versant nord) représentative du système montagnard.

Trois rôles environnementaux de l'agriculture ont été mis en évidence et évalués :

\* *Le rôle de l'agriculture dans l'entretien et le façonnement du paysage en zones de montagne* dont l'évaluation économique a concerné principalement la contribution financière des attributs paysagers d'origine agricole au secteur du tourisme rural (de montagne) à travers leur valorisation par le marché d'hébergement en particulier celui des gîtes familiaux ;

\* *Le rôle de l'agriculture dans la production du paysage* dont l'évaluation économique a tenté d'exprimer en grandeur monétaire ce que les ménages citadins marocains sont prêts à payer pour la conservation du paysage agricole ;

\* *Le rôle de l'agriculture et de l'élevage (agri élevage) dans le maintien de la biodiversité* animale en particulier les races animales locales. L'évaluation économique a tenté de mesurer en terme monétaire ce que les ménages citadins sont prêts à payer pour continuer à disposer de ce patrimoine zoo génétique local.

Les limites des méthodes d'évaluation utilisées sont inhérentes aussi bien à leurs supports théoriques qu'à leurs conditions d'application. Pour l'appréciation monétaire des bénéfices ou des dommages associés à une modification de l'environnement, l'ensemble des méthodes d'évaluation repose sur la révélation des préférences des individus à travers leur comportement, soit observé sur un marché vrai soit déduit d'un marché hypothétique. Ce fondement théorique présuppose que l'intérêt général est équivalent au meilleur équilibre possible entre les préférences individuelles, ce qui n'est pas forcément une hypothèse plausible. A ceci s'ajoute les problèmes de simplification de la réalité et de conventions, imposés par la modélisation et le calcul économique, qui limitent la portée des évaluations et la pertinence des résultats. Par ailleurs, en relation avec la mise en application de ces méthodes, plusieurs limites surgissent et sont liées respectivement à la quantité et la qualité de l'information disponible lors de l'évaluation.

Suivant le degré de connaissance rassemblée par l'évaluateur et la population cible, le résultat peut fortement varier. Les problèmes de l'échantillonnage, les multiples biais des enquêtes (hypothétique, inclusion, comportement stratégique, perceptions), les choix implicites et conventionnels (scénario contingent) et les simplifications de calcul (modèles économétriques) conditionnent la portée des résultats d'évaluation.

### **II.1.3. Synthèse des résultats.**

Quatre rapports sont produits dans le cadre du module 2-Maroc du projet ROA. Le premier rapport présente l'appréciation globale, quantitative et qualitative, des externalités environnementales sur la base des données secondaires (revue nationale). Les trois autres rapports concernent la mesure économique des externalités environnementales au niveau local. Dans ces trois études de cas, les résultats ont été analysés, la validation de la méthode d'évaluation a été appréciée et les limites ont été mises en évidence (Allali, 2003).

#### **II.1.3.1. Asymétrie de l'information sur les externalités environnementales en faveur des négatives.**

Les externalités environnementales positives de l'agriculture marocaine sont aussi importantes et multiples. Cependant, les données quantitatives pour les apprécier sont très rares et ne concernent que certains domaines de l'environnement. Cette lacune provient essentiellement de la défaillance au niveau de l'appareil statistique du pays qui couvre uniquement les biens physiques échangés sur le marché sans se soucier des productions jointes, à caractère public et non commercial. Aussi, l'objectif prioritaire en permanence de la politique agricole, à savoir la sécurité alimentaire, a laissé la préoccupation se centrer principalement sur la fonction primaire de production des denrées alimentaires aux dépens des autres fonctions non moins importantes.

#### **II.1.3.2. La production des externalités environnementales est non seulement la conséquence de l'interférence des systèmes de production et le milieu biophysique, mais aussi sensible aux contextes politique, économique, social et culturel.**

Le repérage et la caractérisation des forces motrices ont permis de montrer l'implication de plusieurs facteurs autres que les systèmes de production dans la génération des externalités environnementales. Certes, les systèmes de production sont les principales causes agissantes directement sur l'environnement, mais ils restent, à leur tour, soumis aux effets combinés de plusieurs forces motrices d'ordre contextuel (pression démographique, développement urbanistique, modes d'appropriation des ressources, qualification du capital humain, situation financière des exploitations agricoles), politique (politique d'irrigation, subventions, intervention dans les marchés) et naturel (fragilité des milieux biophysiques, fréquence des sécheresses).

Globalement, l'ampleur des problèmes environnementaux de l'agriculture varie selon les conditions biophysiques, en particulier la capacité d'absorption du milieu récepteur, les pratiques agricoles et en fonction des lois nationales et des coutumes locales.

### **II.1.3.3. L'appréciation globale a fait état d'une évolution régressive de la performance environnementale de l'agriculture, mais des tendances positives sont aussi relevées.**

L'agressivité des systèmes de production et la fragilité des ressources naturelles localement se sont montrées les facteurs les plus impliqués dans les atteintes à l'environnement. Ces atteintes sont liées généralement aux changements aussi bien qualitatifs que quantitatifs subis par les systèmes de production « traditionnels », dont la nature et l'ampleur restent spécifiques à l'environnement local et aux pressions des forces motrices. Les plus évoquées de ces atteintes sont liées à la mise en eau des terres, l'utilisation intensive des intrants (systèmes de production irrigué et mixte pluvial), la mise en culture non contrôlée en relation avec l'introduction de la mécanisation (systèmes pluvial, mixte aride et de montagne), la spécialisation et la concentration des activités (système oasien). Toutefois, le constat négatif de l'état actuel de l'environnement ne doit être ni généralisé ni considéré comme la principale caractéristique de la relation entre agriculture et environnement. Des avantages ont été aussi relevés dans plusieurs domaines de l'environnement et qui sont intimement liés aux performances environnementales de certains systèmes de production. La production de ces avantages environnementaux est associée aux cultures en terrasses (système montagne), au semis direct, aux plantations fruitières (systèmes pluvial, mixte pluvial), à la maîtrise et la gestion de l'eau (système irrigué), ainsi qu'à la valorisation du paysage agricole par le tourisme et l'émergence de la filière des produits biologiques.

### **II.1.3.4. Les externalités négatives relevées sont principalement d'ordre territorial, technologique et pécuniaires.**

Le relevé des externalités par domaine d'environnement et par système de production a fait ressortir une dominance des externalités territoriales, liées à la compétition dans l'occupation des sols entre les différentes activités économiques et à l'intérieur de chacune d'elles, et des externalités technologiques associées à l'intensification de la production. L'ensemble des externalités négatives relevées reflète en fait les effets sortant de l'agriculture sur l'environnement et la société, sachant que les effets environnementaux entrant ne sont pas pris en compte dans la présente étude (les internalités).



### **II.1.3.5. Insuffisance des réponses apportées dans le passé, mais un engagement récent s'est affiché pour la protection de l'environnement.**

En dépit de la forte dépendance du développement économique du pays des ressources naturelles, les mécanismes institutionnels de gestion et de protection de l'environnement restent encore peu efficaces par rapport à la multitude et à la complexité des problèmes posés. Dans le passé, la structure administrative chargée de l'environnement n'était qu'un figurant dans les organigrammes gouvernementaux dont le pouvoir d'intervention était très limité. D'autant plus que les résultats des actions menées dans le passé ont montré que les ressources naturelles et la qualité de l'environnement ne peuvent pas être préservées au travers de mesures isolées et annexées en fin de parcours qui ne remettent pas en cause les décisions prises initialement en termes de stratégie, de politiques et de technologies.

Bien que les données quantitatives nécessaires pour une appréciation complète et structurée par domaine d'environnement fassent défaut, la seule évaluation disponible, datant de 1995, a estimé les coûts de la dégradation de l'environnement à près de 20 milliards de DH, soit environ 8,2% du PIB (en valeur DH de 1992). Cette estimation concerne les effets négatifs de tous les secteurs d'activités, y compris l'agriculture, sur l'eau, l'air, le sol et le milieu naturel.

### **II.1.3.6. En dépit de l'absence d'une intégration systématique des préoccupations environnementales dans les politiques agricoles, l'agriculture continue de produire des externalités positives.**

L'évaluation économique des quelques-unes des externalités positives de l'agriculture marocaine (trois études de cas) a mis en évidence des perspectives prometteuses en matière du développement agricole durable (Allali, 2003). :

*a- L'évaluation économique de la contribution de l'agriculture dans l'entretien et le façonnement du paysage en zones de montagne a permis de produire des indicateurs pertinents susceptibles d'éclairer les décisions politiques en matière de développement agricole et rural durables. D'une part, les externalités positives liées au façonnement du paysage et à la participation au maintien de l'activité touristique ont été démontrés et argumentés. Il s'agit des produits joints liés à la mitoyenneté du gîte à l'espace cultivé, la couverture verdâtre des cultures annuelles, l'ombre et l'agrément générés par le noyer et la présence d'espèces animales domestiqués notamment les mulets.*

D'autre part, en termes d'évaluation, ces aménités spécifiques à l'agriculture de montagne exercent une influence positive sur le marché de location des hébergements touristiques en particulier les gîtes familiaux. Le calcul du prix implicite marginal de chaque attribut paysager agricole est de loin la plus importante contribution de la présente étude sur le plan analytique et quantitatif. Prises en ensemble, ces aménités agricoles peuvent expliquer une amplitude allant jusqu'à 14,5% du prix de location des gîtes familiaux situés en zones de montagne. Ces externalités pécuniaires positives présentent de multiples implications qui dépassent la relation agriculture et environnement pour inclure aussi le tourisme rural.

*b- L'évaluation économique des externalités paysagères d'origine agricole dans la région de la Chaouia* a révélé l'existence des possibilités intéressantes de valorisation des fonctions non marchandes de l'agriculture. Les résultats dégagés montrent que les ménages citadins - de la ville de Settat- ont un comportement de demandeur pour la conservation du paysage agricole de la Chaouia. Au regard des préférences exprimées, le consentement à payer moyen (CAP moyen) est évalué à 140 DH/ménage/an, soit l'équivalent de 14 Euro/ménage/an. Il s'agit de la première estimation de la valeur économique sociale de la conservation du paysage agricole au Maroc. Les principaux facteurs exerçant une influence significative sur le CAP se rapportent essentiellement aux caractéristiques socioéconomiques des individus, leurs préférences et leurs motivations individuelles pour la conservation du paysage agricole.

*c- La révélation de la valeur économique sociale attribuée par les ménages citadins marocains –ville de Settat- à la conservation de la race ovine locale « Sardi »* a permis d'approcher le rôle de l'agri-élevage dans la protection de la diversité agrobiologique. Les résultats dégagés ont montré l'existence d'une demande sociale pour la conservation et ont permis l'appréciation des valeurs de non-usage de ce patrimoine zoogénétique. Ces valeurs sont certes reliées exclusivement à l'existence de la race, mais leurs significations économiques restent variables en fonction des représentations et des perceptions qu'ont les individus sur ses rôles actuel et futur. Au regard des préférences exprimées, le CAP moyen est estimé à 160 DH/ménage/an (modèle logit ajusté), soit l'équivalent de 16 Euro/ménage/an. Toutefois, cette valeur moyenne augmente de 20% si l'individu est un « inconditionnel du Sardi », c'est-à-dire exige que le mouton du sacrifice de l'Aïd El Adha soit de race « Sardi », et baisse de 13% s'il est « indifférent ». En plus de la forte influence de la fête de l'Aïd El Adha (dimensions socioculturelle et religieuse), plusieurs facteurs se sont montrés déterminants dans la formation du CAP moyen et concernent principalement le profil socio-économique de l'individu, le degré de connaissance de la race, les appréciations individuelles des attributs intrinsèques de la race, les regards sur

L'ensemble des résultats produits au niveau local montre que l'agriculture produit de multiples externalités environnementales positives pour lesquelles la société marocaine et étrangère (touristes) attribue incontestablement de la valeur, mais elles ne sont pas mises en marché de façon systématique ou partielle. C'est dire aussi que l'agriculture remplit les fonctions environnementales que la société lui confère qu'il est temps de réfléchir sérieusement sur les modalités de les rendre durables et valorisables.

#### **II.1.4. Politique et environnement**

La protection de l'environnement et le développement durable constituent de nouveaux défis pour la politique économique et sociale du Maroc. Les différentes composantes de la politique agricole, notamment la politique foncière, la politique de financement (investissement public, incitation à l'investissement privé, financement privé), la politique du commerce, la politique de formation et recherche agricoles, constituent des forces motrices qui, tout en visant à atteindre leurs objectifs, génèrent des effets positifs et négatifs sur l'environnement. Ces répercussions environnementales sont aussi tributaires des grands équilibres macro-économiques et par là, des instruments de la politique économique (taux de change, taux d'intérêt, prix, salaire, etc.). Par ailleurs, les engagements pris par le Maroc vis-à-vis de l'OMC et dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union Européenne ainsi que l'avènement de la création d'une zone de libre échange Euro-Méditerranéenne (2010), ne manqueront pas, en l'absence de mécanismes d'internalisation appropriés, de provoquer de profonds changements dans la relation entre l'agriculture et l'environnement.

En l'absence de mesures environnementales exécutoires en agriculture, il apparaît que toutes les politiques (macroéconomiques et sectorielles) tendant à favoriser le modèle productiviste de développement agricole induisent irrémédiablement le renforcement des externalités négatives de l'agriculture sur les ressources naturelles et la qualité des paysages. C'est le cas, en particulier, de la politique d'autosuffisance alimentaire en blé tendre qui, au moyen de la protection à la frontière, de subvention des producteurs et des consommateurs et d'intervention étatique, a conduit à la mise en culture des terres fragiles et peu productives. Cette extension des céréales a en outre été facilitée par le recours intensif à la mécanisation et autres technologies préjudiciables à l'utilisation durable de la base des ressources (Allali, 2003).

## II.2. Rôles de la croissance agricole dans la réduction de la pauvreté

### II.2.1. Le contexte

Dans un pays comme le Maroc, la réduction de la pauvreté constitue un préalable à l'élimination de l'insécurité alimentaire et au développement humain. La croissance agricole peut y contribuer directement par l'augmentation des revenus des ménages agricoles et l'offre d'emploi agricoles, et, indirectement, par la création de richesses dans les autres secteurs de l'économie nationale. Or la décélération qu'a subi la production agricole au cours de la période 1990-2000 a certainement réduit ses performances à cet égard. Aussi ce module a pour objectifs, dans le cas du Maroc, de: (i) décrire l'évolution récente du profil de la pauvreté monétaire; (ii) identifier les facteurs de la pauvreté et (iii) analyser le rôle de la croissance agricole dans la réduction de la pauvreté.

### II.2.2. Méthodologie et sources de données

L'analyse du profil de la pauvreté au Maroc a fait recours aux indicateurs standards de la pauvreté monétaire (incidence, profondeur, et sévérité) par (i) référence aux lignes de pauvreté nationales retenues et (ii) par rapport à des revenus équivalant à 1US\$ et 2 US\$ par personne et par jour. L'analyse concerne le niveau global (national, urbain rural), les différentes régions économiques et les catégories socioprofessionnelles. L'identification des facteurs de la pauvreté a été approchée par l'exploitation des résultats concernant la modélisation du profil de la pauvreté et par référence à l'évolution du contexte économique global du pays. L'analyse du rôle de l'agriculture dans la réduction de la pauvreté a été basée sur une étude récente par la Banque Mondiale (2001) sur la pauvreté au Maroc, et sur les résultats de simulations de différentes options de libéralisation du secteur des céréales effectuées au moyen d'un modèle d'équilibre général calculable.

### II.2.3. Principaux résultats

#### II.2.3.1. Au cours de 1990-2000, la pauvreté au Maroc a significativement progressé (en étendue, profondeur et sévérité) et demeure largement un phénomène rural

Quelque soit le seuil considéré et le lieu de résidence, l'analyse de l'évolution de la pauvreté au Maroc au cours de 1990-2000, a montré que, cette dernière s'est exacerbée aussi bien en étendue, en profondeur qu'en sévérité, bien qu'elle n'ait pas encore atteint les niveaux enregistrés en 1984/85. A titre d'illustration, en 1999 l'incidence de la pauvreté, relativement aux seuils de 1US\$ et 2US\$ a atteint, respectivement, 23.1% et 64.1% au niveau national.

Pendant le même temps, le nombre des ménages vulnérables citadins et ruraux a augmenté, laissant apparaître des zones de pauvreté aiguë et présager des risques sérieux à une extension encore plus grande de la pauvreté. Les taux les plus élevés de pauvreté sont observés chez les ruraux (66%) les enfants de moins de 15 ans, les familles nombreuses, les familles dont le chef de ménage est sans niveau d'instruction. Les régions les plus touchées sont caractérisées par des dotations en terre limitées et des niveaux de développement faibles (MPEP, 2001; PNUD, 1998).

### **II.2.3.2. La progression de la pauvreté est due au fléchissement réel du niveau de vie moyen des ménages et à une inégalité assez élevée des dépenses de consommation**

Pendant la période 1990-99, les taux d'accroissement réels des dépenses moyennes annuelles des ménages ont été négatifs aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. La disparité des dépenses annuelles par personne reste élevée (Gini= 39.5%) et se traduit, en particulier, par l'inégalité de la répartition en défaveur des ménages ayant des dépenses inférieures à la moyenne. La restriction en volume des dépenses de consommation s'est accompagnée d'une compression relative des dépenses de première nécessité (alimentation, scolarisation des enfants) au profit des dépenses les plus contraignantes (loyers, énergie et transport). Malgré la baisse tendancielle de leur part dans le budget des ménages, les dépenses d'alimentation occupent toujours la première place avec 43,1% des dépenses totales en 1998-1999.

L'augmentation de la pauvreté n'a pas été associée à une détérioration des principaux indicateurs sociaux, grâce aux progrès accomplis dans ce domaine. Mais, il est à noter que les indicateurs sociaux du Maroc sont nettement inférieurs à ceux des pays de la région disposant de revenus similaires, et que des disparités significatives demeurent entre les zones urbaines et rurales (Moussaoui et al., 2003 a).

### **II.2.3.3. les risques de pauvreté sont plus élevés chez les ménages vulnérables, dans les régions peu développées et chez les personnes s'adonnant à des activités précaires et peu productives**

En milieu urbain, le risque de pauvreté existe lorsque : le chef de ménage (CM) est une femme, en chômage, n'est pas instruit, a une famille nombreuse avec un taux d'inactifs important. En milieu rural, les facteurs de risque de pauvreté sont, plutôt, liés à la faiblesse des infrastructures et à la prédominance des activités primaires. De même qu'il existe dans le cas des travailleurs exerçant dans les secteurs du bâtiment et travaux publics, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et chez les travailleurs ayant des professions nécessitant une faible qualification (ouvriers et manœuvres agricoles, manœuvre non-agricole, de petits métiers, artisans et les petits exploitants agricoles). Il faut noter, enfin, que certains statuts professionnels sont davantage associés à la pauvreté: salariés, travailleurs indépendants et apprentis en milieu urbain; aides familiaux, salariés et travailleurs indépendants en milieu rural (Moussaoui et al. 2003 a ; MPEP, 2001).

## **II.2.4. La pauvreté peut être réduite par une conjugaison de politiques favorables au développement agricole et rural et au renforcement des transferts publics et privés en milieu rural**

### **II.2.4.1. la croissance agricole, adossée à un développement rural adéquat, demeure un préalable incontournable à l'atténuation de la pauvreté**

La décomposition du changement de la pauvreté, en 1990/99, selon les parts revenant respectivement à la croissance ou à l'inégalité des dépenses a montré que la lente croissance de l'économie a été responsable de 84%, 84% et 72% des augmentations respectives de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté à l'échelle nationale. Le reste a été dû à une inégalité accrue dans la répartition du revenu (World Bank, 2001).

En admettant que la distribution passée des bénéficiaires de la croissance prévaudra dans le futur pour un taux annuel de croissance démographique de 1,6%, les résultats des simulations de différentes politiques<sup>2</sup> sectorielles révèlent que, au Maroc, les perspectives de réduction de la pauvreté à travers la croissance économique sont bien prometteuses. Ces politiques sont : neutre, pro-rurale, pro-agricole, biais-services, biais-industries, biais-constructions. Ainsi le nombre des pauvres au Maroc devrait être réduit de 8,6% par année et ramené en 2005 à 3,6 millions (12% de la population) avec la politique neutre à taux élevé de croissance (2,5%). Cette réduction serait de 12,7% par année avec une politique pro-rurale, entraînant une diminution de moitié du nombre des pauvres d'ici 2005. Les effets sont encore plus importants avec une politique pro-agricole qui entraînerait, au taux élevé de croissance, la réduction de l'incidence de la pauvreté à 8% de la population (Moussaoui et al. 2003 a).

On voit, donc, que des politiques pro-rurales et pro-agricoles, avec des taux de croissance à la mesure des possibilités du pays, peuvent se révéler très efficaces en matière de réduction de la pauvreté. Mais cela exige que la nouvelle politique de développement agricole et rural puisse être ciblée dans ses actions de manière à bénéficier en priorité aux catégories des ménages les plus défavorisées.

---

<sup>2</sup> Pour chaque politique, deux scénarios sont considérés : un cas bas pour lequel le taux de croissance de la dépense par tête (consommation privée) est égale à 1% par année (correspondant, environ, à 3% de croissance du PIB), et un cas élevé pour lequel un taux plus optimiste de 2,5% a été retenu (correspondant, environ, à 6% de croissance du PIB). Tenant compte des données de l'ENNVM de 1998/99, l'élasticité de la croissance est estimée à 2,7 (3,2 en milieu urbain et 2,5 en milieu rural, respectivement).

L'une des issues de choix pour le développement futur de l'économie marocaine réside dans la résorption du chômage par la création d'un nombre significatif d'emplois, en vue d'inverser la tendance actuelle à l'extension des inactifs et du sous-emploi.

Le secteur agricole ne pourra pas, à lui seul, garantir la réalisation de cet objectif. Le concours de l'industrie à forte intensité de main d'œuvre et des services de haute valeur (tourisme rural et culturel) est une nécessité. Un autre aspect est l'urgence de l'accroissement de la productivité du travail dans tous les secteurs. C'est seulement ainsi que davantage de valeur sera créée et que les salaires et les revenus seront améliorés.

#### **II.2.4.2. La protection des céréales reste justifiée en raison de leur part dans le PIBA et l'importance de la population concernée**

La simulation de degrés croissants de libéralisation des productions céréalières a mis en évidence qu'une libéralisation excessive a des effets négatifs significatifs sur les revenus des différentes catégories de ménages, et sur les niveaux d'activité et la valeur ajoutée agricoles. Il en résulte, en l'absence d'alternatives immédiates plus rémunératrices, la nécessité d'une protection suffisante des céréales en raison de leur part dans le PIBA et l'importance de la population concernée.

#### **II.2.4.3. Les transferts publics et privés contribuent significativement à la réduction de la pauvreté**

Les résultats des effets des transferts publics et privés sur l'atténuation de la pauvreté montrent que les transferts contribuent à la réduction de l'incidence et de la profondeur de la pauvreté aussi bien en milieu urbain que dans les zones rurales. Les transferts publics ont plus d'effet sur la réduction de l'incidence de la pauvreté aux niveaux rural et urbain, et la réduction de la profondeur de la pauvreté au niveau rural. Alors que les transferts privés ont plus d'effet sur la réduction de la profondeur de la pauvreté aux niveaux national et urbain. Ces différences sont probablement dues à l'importance des transferts publics et à leur caractère assez neutre, sauf en zones rurales qui semblent bénéficier d'un intérêt particulier de l'Etat. Les transferts privés paraissent, davantage ciblés et efficaces dans la résorption du déficit de revenu des ménages défavorisés.

## II.3. Les rôles de sécurité alimentaire de l'agriculture nationale

### II.3.1. Contexte de l'étude

Au Maroc, la question de la sécurité alimentaire se pose en termes aussi bien de gestion de l'offre alimentaire globale que de la demande en aliments. Au niveau national, le pays demeure un importateur net d'aliments et l'évolution dans le temps de la production d'aliments par habitant révèle une tendance à la dégradation de la capacité de l'offre intérieure à couvrir la demande solvable en produits de base: céréales, huiles sucre et produits laitiers. Au niveau des ménages, la demande solvable est encore faible en raison de la modestie du pouvoir d'achat du Marocain moyen et à cause de l'ampleur de la pauvreté (voir module 3). Ainsi, on se trouve en présence d'un double déficit: celui de l'offre intérieure et celui de la demande solvable. Aussi, est-il proposé (i) d'évaluer le niveau de sécurité alimentaire au moyen d'indicateurs appropriés, (ii) d'apprécier les avantages sociaux qui lui sont associés et (iii) d'identifier et analyser les conditions affectant le renforcement de la contribution de l'agriculture dans ce domaine.

### II.3.2. Méthodologie et donnée utilisées

Un état des lieux a d'abord été établi en ce qui concerne les aspects quantitatifs et qualitatifs de la situation alimentaire et nutritionnelle dans le pays. Ensuite, ont été examinés les états de sécurité alimentaire au niveau national et au niveau des ménages à l'aide d'indicateurs appropriés empruntés à FIVIMS. Les avantages associés à la sécurité alimentaire en céréales ont été, alors, évalués aux niveaux national et des ménages par des simulations effectuées au moyen de modèles d'équilibre général calculable (EGC) désagrégés par régions agroécologiques et types de ménages. Après quoi, sont discutées les politiques qui affectent la sécurité alimentaire.

Les données utilisées proviennent de différentes sources dont, en particulier, les enquêtes nationales sur la consommation et les dépenses des ménages (ENCDM) de 1984/85, les enquêtes nationales sur le niveau de vie des ménages (ENNVN) de 1990/91 et 1998/99, la base de données procurée par l'équipe centrale du projet ROA. Il est à signaler l'exploitation de résultats provenant de deux modèles de type EGC pour l'analyse des effets de différentes politiques sur la sécurité alimentaire au niveau national et au niveau des ménages.



### **II.3.3. Principaux résultats sur les externalités**

#### **II.3.3.1. Au Maroc, la consolidation de la fonction alimentaire de l'agriculture est considérée comme un exercice de la souveraineté nationale**

L'adoption du concept de sécurité alimentaire, en remplacement de l'objectif d'autosuffisance alimentaire, n'a pas altéré le rôle attribué à la production agricole intérieure comme le fournisseur le plus efficace de la sécurité alimentaire au niveau national et au niveau des ménages (MADRPM, 2000). Les avantages reconnus à la réalisation de la sécurité alimentaire sont: la croissance économique, une économie des devises par la réduction des importations des produits alimentaires, l'amélioration des revenus et de l'emploi en milieu rural, la préservation du pouvoir d'achat des couches défavorisées et l'amélioration de l'état de santé de la population. Le souci de renforcer ces avantages a buté sur la difficulté de définir le niveau stratégique (minimum ou adéquat) de sécurité alimentaire devant garantir la souveraineté nationale.

#### **II.3.3.2. Au cours de la période 1994-2000, l'insécurité alimentaire a sensiblement progressé**

Les disponibilités alimentaires ont stagné au niveau atteint en 1994 et la dépendance alimentaire en céréales a augmenté en raison de l'insuffisance relative de l'offre intérieure à couvrir les besoins croissants de la population. Les moyens d'accès à une alimentation adéquate ne se sont pas améliorés aussi bien pour le pays que pour les ménages. Il en résulte que c'est la variabilité des prix qui a le plus affecté la stabilité annuelle des approvisionnements en biens alimentaires. A cela est associée la prévalence de la sous alimentation et de différentes formes de malnutrition au niveau des ménages et des régions vulnérables (Moussaoui et al., 2003 b).

#### **II.3.3.3. Toute politique affectant l'offre intérieure en céréales est susceptibles d'avoir des effets notables sur la réalisation des avantages liés à la sécurité alimentaire**

\* L'élimination des tarifs à l'importation sur les céréales entraîne l'amélioration du revenu réel des ménages urbains et la réduction des revenus des ménages agricoles, suite à la contraction de l'offre intérieure correspondante, tout en accentuant la dépendance alimentaire du pays. Parallèlement, il y a amélioration de l'état nutritionnel des ménages urbains et des effets différenciés, selon la catégorie considérée, dans le cas des ménages ruraux.

\* Comparativement à la libéralisation des importations de céréales, le retrait de la subvention de la farine nationale de blé tendre (s'élevant à 40% du prix revient), se manifeste par une amélioration de la balance commerciale agricole et une détérioration du bien être de l'ensemble des ménages urbains et des agriculteurs. Ceci s'explique par le poids prépondérant du blé tendre aussi bien dans la ration alimentaire du consommateur que dans le plan de culture de l'agriculteur.

Le maintien des avantages associés à la sécurité alimentaire en céréales se révèle assez souvent très coûteux, car il s'agit de renforcer l'indépendance alimentaire du pays et, en même temps, d'améliorer le bien être des différentes catégories de ménages dont les intérêts sont parfois inconciliables. Dans tous les cas, une attention particulière doit être accordée aux ménages pauvres urbains et ruraux qui consacrent une proportion plus importante de leur revenu à l'alimentation et dont la ration alimentaire est constituée essentiellement de produits céréaliers (Moussaoui et al., 2003 b).

#### **II.3.3.4. La poursuite du renforcement de la capacité d'auto approvisionnement en biens alimentaires peut se révéler négative sur différents aspects**

La recherche du maintien artificiel d'une production intérieure élevée, à l'aide de fortes subventions, a favorisé l'extension des cultures de céréales aux zones marginales à faible potentiel de production. Ceci a augmenté significativement les risques de mauvaises récoltes en cas d'année sèche et miné les capacités productives agricoles futures du pays. De même que l'intensification des productions agricoles en zones irriguées, moyennant l'utilisation excessive de la mécanisation et des intrants chimiques, a conduit à la pollution de la nappe et à l'épuisement progressif des ressources en eau.

D'un autre côté, des interrogations sérieuses ont été soulevées quant à l'opportunité de poursuivre l'augmentation coûteuse des rendements des cultures de subsistance de faible valeur entreprises par les petites et moyennes exploitations dans les zones à faible potentiel de production. Car les produits concernés (céréales, par exemple) ne disposent pas d'un avantage économique et leur vente ne permet en aucun cas d'accroître suffisamment les revenus des petits agriculteurs pour les soustraire à la pauvreté. Dans ces conditions, chercher à franchir le seuil du minimum de subsistance, s'accompagne de pratiques culturelles inappropriées, favorisant, dans bien des cas, la dégradation des ressources naturelles exploitées.

### **II.3.4. la réalisation de la sécurité alimentaire dépend dans une large mesure des influences exercées par les politiques macroéconomiques et autres politiques sectorielles**

#### **II.3.4.1. Les politiques de change affectent les niveaux de protection et de soutien interne de l'agriculture nationale.**

Une dévaluation de la monnaie nationale se traduit par un renchérissement des importations y compris celles des produits alimentaires. Cette situation favorise le renforcement de l'offre intérieure d'aliments et l'amélioration des revenus des ménages agricoles qui sont des producteurs nets, mais elle pénalise les ménages urbains et les ménages agricoles qui sont des consommateurs nets. Une réévaluation de la monnaie nationale produirait les effets inverses.

#### **II.3.4.2. les politiques sectorielles influençant la sécurité alimentaire peuvent être classées selon les effets engendrés sur l'offre d'aliments et sur l'accès à l'alimentation**

Les mesures concernant le développement rural, la lutte contre la pauvreté, la correction des carences alimentaires ont un effet bénéfique sur les deux volets. Les mesures relatives à la diversification économique des activités rurales (tourisme rural, artisanat) ont un impact positif sur l'accès à l'alimentation les ménages ruraux surtout. Alors que les actions portant sur la protection de l'environnement et la conservation de la base des ressources ont un effet à court terme, généralement, négatif autant sur l'offre alimentaire que sur l'accès à l'alimentation.

De ce qui précède, il résulte que le choix du portefeuille optimal de politiques à entreprendre doit tenir compte de leurs effets, selon le niveau abordé et les différentes catégories de ménages, sur l'augmentation et la stabilisation de l'offre alimentaire et sur l'amélioration de l'accès à une alimentation adéquate (Moussaoui et al., 2003 b).

## II.4. Les rôles de viabilité sociale de l'agriculture

### II.4.1. Le contexte

Le secteur agricole compte près de 1,5 Millions exploitations agricoles, dont la majorité est constituée de petites et moyennes exploitations, pour une population rurale qui représente près de 47% de la population du pays. Cette dernière est plus nombreuse qu'autrefois, et continuera à croître, en dépit de l'importance des flux migratoires. Malgré les évolutions qu'il a subi, depuis le début du siècle, le monde agricole est resté bien vivant à la suite des catastrophes climatiques, des difficultés financières et des erreurs de politiques. Une telle capacité à perdurer représente une force considérable dont l'une des composantes est constituée par la viabilité sociale. Celle-ci a été approchée, dans le cadre de cette étude, à travers l'examen des rôles de l'agriculture dans (i) la distribution spatiale de la population et la régulation des flux migratoires, (ii) le maintien de la solidarité communautaire et la constitution du capital social. Cet examen a été complété par l'analyse de l'impact des politiques macroéconomiques et autres politiques sectorielles sur ces différents rôles (Moussaoui et al., 2003 c).

### II.4.2. Méthodologie et donnée utilisées

Le module sur le rôle de l'agriculture dans la viabilité sociale au Maroc est le résultat de la convergence de la réflexion de chercheurs qui mènent depuis plus de vingt ans des études sur le pays à partir des points de vue de différentes disciplines : sociologie, économie agricole et géographie. Les situations dressées par les cellules d'étude de la Direction de la Statistique ont constitué la base quantitative de la présentation de l'état des mouvements de populations. Les facteurs, les manifestations et les effets de ces migrations ont été décrits et analysés tels qu'ils ressortent du suivi qui en est fait par les auteurs du module eux-mêmes au fil des ans. Les caractéristiques de la viabilité sociale de l'agriculture ont été étudiées, dans le cadre des aspects qu'elles ont à travers tout le pays, et de façon détaillée dans deux villages sis respectivement dans une plaine céréalière atlantique et dans une vallée du Haut Atlas.

## **II.4.3. Principaux résultats du rôle de viabilité sociale de l'agriculture**

### **II.4.3.1. Le rôle primordial de l'agriculture dans la distribution spatiale de la population est arrivé à ses limites**

Au cours des quatre dernières décennies, l'évolution de l'agriculture a affecté la répartition des habitants à travers le pays au moyen de la transformation de la place dans l'économie et du poids politique des différentes régions du pays. Ainsi, les mouvements de peuplement qui se poursuivaient régulièrement depuis des siècles du Sud et de l'Est vers le Nord et l'Ouest ont connu deux revirements principaux. Le premier correspond à la phase de la fixation des migrants dans les nouvelles régions d'expansion agricole (plaines céréalières, grands périmètres irrigués, côtes atlantiques maraîchères) et de la stabilisation de leur habitat pendant la période où le besoin de main d'œuvre prévalait. Le deuxième correspond à l'apparition de signes d'une saturation, touchant au surpeuplement, qui est, depuis vingt à quarante ans selon les lieux, la source d'une émigration difficile vers les villes et d'autres régions du Maroc ou clandestine et risquée vers les pays d'Europe (Moussaoui et al., 2003 c).

### **II.4.3.2. Les opportunités d'emploi dans l'agriculture contribuent à la régulation des flux migratoires**

La dynamique des activités agricoles joue un rôle déterminant dans le positionnement des différentes régions dans le réseau des migrations. D'après le sens des mouvements de population et d'après les types d'activité qui y sont exercées, trois grandes catégories de régions ont été identifiées, les bassins d'emploi (immigration), les régions d'où on émigre (émigration) et celles dont la population est relativement stable et où les mouvements migratoires sont faibles. Les régions d'émigration continuent à fournir de la main d'œuvre et les régions pourvoyeuses d'emploi sont saturées démographiquement et foncièrement. De plus le travail qui y est requis ne permet qu'une occupation saisonnière. On se trouve ainsi dans une situation caractérisée par une offre excédentaire de main d'œuvre. Mais face aux difficultés croissantes de trouver de bonnes conditions d'installation dans les villes et dans les régions agricoles riches, les mouvements d'émigration massive ne s'amplifient pas.

Les flux d'émigration donnent lieu à des revenus de transferts qui contribuent beaucoup à l'amélioration des conditions de vie des populations des régions d'origine. Du fait de ces régulations, la carte des potentialités physiques du Maroc se retrouve doublée par une répartition des niveaux de vie des ruraux qui est inverse de celle des niveaux de productivité naturelle (Moussaoui et al., 2003 c).

### **II.4.3.3. L'agriculture contribue au maintien de la solidarité communautaire et à la constitution du capital social**

L'agriculture paysanne, par son mode d'organisation et ses pratiques de production, a gardé une place centrale dans l'ensemble de la société marocaine. Cela est démontré par l'existence des mécanismes d'adaptation au changement, la persistance d'une organisation communautaire informelle mais efficace, la vivacité d'une culture de solidarité et d'endurance et son prolongement en zone urbaine (Moussaoui et al., 2003 c).

Ces diverses manifestations de la vitalité de l'agriculture sont cependant menacées et risquent de devenir anachroniques dans le contexte de modernisation et d'intégration au marché qui s'impose à un rythme accéléré. Cela se pose avec acuité dans le cas des sociétés rurales à économies pauvres et aux ressources écologiques limitées, qui ne survivent actuellement que grâce aux revenus de transferts des émigrés et subsides procurés dans le cadre d'action à caractère social.

### **II.4.4. Les politiques de développement agricole, d'aménagement du territoire et de gestion des ressources naturelles affectent les rôles de viabilité sociale de l'agriculture**

La primauté accordée à l'agriculture dans les politiques de développement économiques a permis au Maroc, dans un premier temps, d'éviter une atténuation, voire un déclin du caractère rural de la vie et de la culture. Mais, l'orientation clairement productiviste des programmes mis en œuvre, qui ont ignoré les aspects sociaux et culturels, a conduit, en général, à l'atrophie des institutions locales et à la marginalisation des savoir-faire paysans au profit de mode d'organisation et de pratiques en parfaite harmonie avec les nouvelles normes de production. Ce n'est que depuis le début des années 90 que les impératifs d'éducation, de santé, d'équipements améliorant l'hygiène et le confort (adduction d'eau à usages domestiques, aménagement en électricité) ont été mis au premier plan, avec une forte implication de la société civile dans leur développement.

Au Maroc, les effets négatifs de l'urbanisation massive ont été modérés par le développement des petites et moyennes villes (de 5 à 50 mille habitants). Ces dernières, au nombre de 177 (sur un total de 220 villes, en 2000), jouent un rôle important dans les équilibres territoriaux. Leur essor, à côté de la multiplication des gros villages, a été favorisé autant par les implantations industrielles, le développement des périmètres irrigués modernes que par les promotions administratives. Celles qui sont situées dans les régions de forte intensité économique se distinguent par une dynamique notable qui a des effets bénéfiques structurants et vivifiants de l'espace rural, permettant de fixer des populations qui, autrement, auraient migré vers les grandes villes ou à l'étranger.

La viabilité technico-écologique des systèmes de production en place conditionne la durabilité de la viabilité sociale. L'absence d'une réglementation interdisant l'utilisation continue de pratiques agricoles agressives, dans des conditions d'aridité ou de fragilité des sols, a conduit à l'épuisement des ressources naturelles et à la dégradation des écosystèmes. Laquelle situation fut à l'origine d'une chute brutale des niveaux des productions et, dans certains cas, à la cessation totale des activités concernées. Dans certaines localités à écologie fragile, il y a eu développement d'îlots de désertification et accélération de l'exode rural. Ces deux phénomènes sont hautement préjudiciables au maintien de la viabilité sociale (Moussaoui et al., 2003 c).

## **II. 5. Perception des rôles de l'agriculture**

### **II.5.1. Le contexte**

Cette étude sur les perceptions des rôles de l'agriculture a cherché à montrer les relations que des représentants de l'élite rurale et citadine établissent entre culture et agriculture. Dans le cas du Maroc, l'agriculture a constitué et continue à être la principale assise de la vie rurale dans toutes ses composantes : économique, sociale, environnementale et culturelle. Agriculture et ruralité sont intimement liées, et les deux ont subi des transformations qui n'ont pas manqué d'affecter les perceptions que l'on se fait des différents rôles de l'agriculture (Mahdi, 2003).

### **II.5.2. Méthodologie et sources de données**

Dans cette étude, le concept de culture a été déclinée en cinq dimensions : sociale, environnementale, économique, cognitive et identitaire. Pour chaque dimension, les interlocuteurs ont été sollicités de livrer leurs perceptions de la manière dont chacune de cette dimension pourrait être façonnée ou déterminée par l'agriculture. Les données utilisées à cet effet proviennent d'enquêtes réalisées sur le terrain : à Settat et dans sa campagne, Casablanca et Meknès. Les enquêtes ont comporté dix entretiens individuels et huit entretiens de groupe (focus group). Il s'agit d'interviews structurées avec des leaders d'opinions, des décideurs, des étudiants, des représentants d'ONG's, des agriculteurs et agricultrices. Les entretiens ont fait l'objet d'une analyse de contenu (Mahdi, 2003).

### II.5.3. Principaux résultats

Au préalable, une première question sur la perception générale des rôles de l'agriculture, ont révélé que, pour les interlocuteurs, l'agriculture joue effectivement de multiples rôles : économique, social, politique, de prestige, religieux, environnemental. Toutefois, des contraintes de nature diverses (climat, marché, politique publique, mentalité des agriculteurs, manque d'information sur le rôle de l'agriculture et la place réduite accordée à l'agriculture dans les cursus scolaires) empêchent l'agriculture de jouer pleinement ces rôles. Quant aux perceptions exprimées à propos des différentes dimensions de la culture, elles ont été regroupées autour de cinq aspects : société, environnement, économie, cognition et identité.

#### II.5.3.1. Agriculture et société

*Agriculture et organisation sociale.* Deux tendances de perceptions opposées ont été émises sur la relation entre agriculture et organisation sociale. La première tendance affirme que l'agriculture joue encore un rôle dans l'édification et le maintien d'une organisation sociale traditionnelle particulière, en créant des formes de coopération entre agriculteurs et consolidant le lien social à travers des traditions, des coutumes, des réjouissances collectives et l'attachement à l'esprit de clan. De même qu'elle est à l'origine de rapports sociaux de production régis par des règles particulières dans le cadre d'associations de culture et d'élevage. La deuxième tendance défend l'idée que l'agriculture ne joue plus ce rôle puisque les formes de production agricoles actuelles ne sont plus compatibles avec les formes d'organisation traditionnelles. Les nouvelles formes d'organisation dans le milieu rural seraient alors dominées plutôt par l'individualisme, les rapports marchands, les relations de type contractuel (Mahdi, 2003).

*Agriculture et cohésion et solidarité sociale.* L'agriculture crée et consolide l'unité au sein des familles marocaines (unité de la famille) et entre les familles (unité du groupe) par des mécanismes pluriels. Au niveau de la famille, c'est la terre qui joue le rôle d'intégrateur. Les familles restent unies tant que la terre n'est pas partagée ou vendue. L'agriculture contribue ou contribuait à l'unité du groupe, à travers les dons, l'assistance mutuelle, l'entraide et les formes de sociabilité. Toutefois, le progrès technique et l'évolution de la société ont rompu la cohésion et les solidarités traditionnelles.



**Agriculture et valeurs morales.** L'agriculture institue des valeurs morales qui gouvernent les relations sociales à la campagne et qui ont contribué au développement d'une morale paysanne. Celle-ci a, toutefois, subi les assauts de la vie moderne et s'est transformée profondément, surtout, dans les zones depuis longtemps ouvertes sur l'extérieur.

### II.5.3.2. Agriculture et environnement

**Agriculture et façonnement des paysages.** Ce rôle est perçu de façon directe par l'ensemble des interlocuteurs. Le paysage créé par l'agriculture est d'abord perçu dans les éléments visuels ; il est identifié à la verdure, la nature, les belles choses à regarder, etc. Le paysage est ensuite perçu comme résultat du travail de l'agriculteur ; c'est le champ labouré au printemps, l'arbre planté, les canaux d'irrigation, etc. Le paysage serait indissociable de l'homme, le paysan, qui le crée et qui l'occupe et lui donne vie. Mais le paysage, notamment dans les régions semi-arides, est éphémère et saisonnier. De ce fait, dans la perception du paysan, le paysage est toujours associé à une bonne année agricole.

**Agriculture et création de la diversité environnementale.** Les questions se rapportant à cet aspect ont été les moins comprises. Néanmoins, selon les réponses clairement formulées, les perceptions sont partagées entre ceux qui considèrent que l'agriculture crée de la diversité environnementale et ceux qui pensent le contraire. En effet, la persistance d'espèce endémique (arganier) contribue à la diversité biologique. Mais l'extension des spéculations commerciales a été souvent accompagnée par une érosion génétique et une homogénéisation des espèces animales et végétales introduites (Mahdi, 2003).

**Agriculture et protection de l'environnement.** Ce thème a été, aussi, difficile à aborder. Les principales perceptions identifiées sont : l'agriculture protège l'environnement du moment qu'elle produit de l'oxygène et qu'elle est naturelle et conduite selon de bonnes pratiques ; l'agriculture ne protège pas l'environnement car le souci environnemental est absent chez les agriculteurs. C'est l'agriculture traditionnelle qui, en définitive, préserve l'environnement.

### II.5.3.3. Agriculture et économie : préférences alimentaires et valeur symbolique des produits agricoles

Mise à part la difficulté qu'il y a à distinguer préférences, habitudes, et besoins alimentaires, deux perceptions ont été dégagées: l'agriculture ne peut pas satisfaire les préférences alimentaires à cause de son caractère traditionnel, de ses faibles performances, du caractère saisonnier des produits agricoles, de la politique agricole suivie et de la désaffection de l'agriculture ; l'agriculture peut satisfaire les préférences alimentaires quand le climat est favorable.

Les produits de l'agriculture détiennent en plus de leur valeur économique une valeur symbolique. A ce propos, seuls les interlocuteurs d'un certains niveau d'instruction ont pu répondre à cette question en citant toutefois seulement quelques produits végétaux, tels que le blé, les olives, ou animaux, tel que, le mouton.

#### II.5.3.4. Agriculture et cognition

**Agriculture, savoirs, savoir-faire et science.** L'agriculture est à l'origine de savoirs et de savoir faire que détiennent les paysans. A côté de ces savoirs anciens et traditionnels de nouveaux savoirs sont acquis par l'agriculteur. Ces savoirs sont mutants et enrichis par de nouveaux savoirs. Ce qui, pour certains interlocuteurs constitue une menace.

La perception générale qui a été dégagée indique que la science et l'agriculture s'influencent mutuellement. Pour une partie des interviewés, c'est l'agriculture qui influence la science car elle constitue sa raison d'être. Pour d'autres, c'est au contraire la science qui influence l'agriculture surtout quand la science, agronomique en l'occurrence, apporte des solutions aux problèmes de l'agriculture. D'autres enfin estiment que la relation est plus complexe, du moment que les résultats de la science ont du mal à pénétrer le monde rural.

**Agriculture, coutumes, croyance et arts.** Les travaux agricoles sont ponctués par un ensemble de manifestations rituelles. Mais de façon générale, les interlocuteurs évoquent pêle-mêle les rites agraires, la coutume de l'endogamie, les danses et chants. Des pratiques rituelles sont observées pour célébrer le début et la fin de la campagne agricole ou la nouvelle année agricole. Le moussem, festival annuel en étroite relation avec la campagne agricole, est la solennité la plus évoquée (Mahdi, 2003).

La relation de l'agriculture et des arts est assez complexe car la distinction entre rural et agriculture est difficile à opérer. L'agriculture et le milieu rural sont une source d'inspiration pour les artistes, de même qu'un art rural existe. La nature façonnée par l'agriculture est en soi une œuvre d'art. Pour certains enfin, il n'y a pas de relation entre agriculture et art.

### II.5.3.5. Agriculture et identité

L'agriculture participe à modeler l'identité des Marocains. D'abord, parce que le Maroc se définit comme un pays agricole et rural. Ensuite, parce qu'il existe de nombreux marqueurs campagnards d'identité chez le citoyen marocain. Les citoyens sont nombreux à s'attacher encore à la terre et à l'agriculture et à conserver des valeurs paysannes. Enfin parce que l'identité campagnarde est motif de diatribe et définit négativement le marocain.

### II.5.4. Différences des perceptions des rôles de agriculture entre urbains et ruraux

Les perceptions collectées varient-elles chez l'élite rurale et urbaine ? La réponse est que le point de démarcation entre les perceptions des rôles culturels de l'agriculture ne passe pas nécessairement par l'origine rurale ou urbaine des interlocuteurs et il n'y a pas d'opposition tranchée de perception chez les urbains et les ruraux. Tout au contraire, aussi bien des similitudes que des différences de perceptions sont observées en comparant les opinions des uns et des autres. La différence est à rechercher aux niveaux de l'aptitude du citoyen et du rural à répondre aux questionnements et de la spécificité des réponses fournies.

En ce qui concerne l'aptitude à répondre, le niveau d'information sur les aspects objet des questions a été déterminant. Aussi, et bien que le niveau d'instruction est théoriquement plus élevé chez les citoyens qu'il ne l'est chez les ruraux, aussi bien des ruraux que des citoyens ont avoué leur manque d'information sur certains sujets et leur incapacité de répondre aux questions posées. C'est là une manifestation de la faiblesse du système éducatif et du minime intérêt qu'il accorde à l'information sur l'importance de l'agriculture et des rôles qu'elle joue et sur sa place dans la société marocaine. L'expérience personnelle, des uns et des autres, a par ailleurs contribué à faire varier les réponses.

Pour ce qui est de la spécificité des réponses fournies, c'est le caractère concret ou abstrait des catégories impliquées dans les questions qui déterminent ses similitudes-différences de perception. Certains termes ne sont pas bien compris comme la « diversité environnementale », par exemple. Il faut noter, enfin, que les perceptions des urbains sont déterminées par la nature des rapports passés (origine rurale) et actuels (contacts fréquents avec le milieu rural de par la profession ou autre raison) qu'ils entretiennent avec l'agriculture et le milieu rural. Quand on se rappelle que l'urbanisation a été extrêmement rapide au Maroc, on comprend aisément les similitudes de perception qui existent en passant de la campagne à la ville (Mahdi, 2003).

## II.6. Les liens entre les différents rôles de l'agriculture

Dans l'analyse des différents rôles de l'agriculture, il a été relevé à maintes reprises l'existence de liens entre les externalités qui sont associées à ces rôles. Il s'agit, ici, d'examiner de plus près les plus pertinents de ces liens et de voir dans quelles circonstances ceux-ci donnent lieu à des complémentarités positives ou négatives. La référence est faite à l'agriculture marocaine, en général, et aux systèmes de production pluviale de semi-subsistance des zones difficiles que l'étude de cas Maroc est destinée à illustrer en particulier,

Les effets du renforcement du rôle environnemental sur les autres rôles de l'agriculture varient selon que les externalités considérées sont positives ou négatives. Dans le cas des externalités positives, il a été montré que la valorisation de la valeur paysagère et la conservation de la race ovine locale sardi, étaient entièrement compatibles avec le renforcement des rôles de l'agriculture en termes de lutte contre la pauvreté et de l'insécurité alimentaire tout en offrant une occasion pour la réhabilitation des organisations institutionnelles et savoirs faire locaux et la dynamisation de la culture rurale. L'exemple de la race ovine locale sardi dépasse même les frontières de la zone considérée par les perceptions culturelles et religieuses qui en font le mouton idéal devant servir dans la fête du sacrifice (aïd-al-adha). Dans le cas de la réduction des externalités négatives, comportant par exemple la pollution chimique, l'appauvrissement des sols, l'assèchement des nappes phréatiques, il y a incompatibilité avec les objectifs à court terme de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté. Car la préservation des ressources naturelles impliquées requiert, dans un premier temps, la réduction de leur surexploitation et le recours à des techniques moins intensives. Dans le long terme, des mesures conservatrices associées à la transformation des systèmes de production pourraient même induire une amélioration par l'introduction de produits spéciaux de haute valeur ne nécessitant pas le recours à des pratiques culturelles préjudiciables à la durabilité des ressources naturelles.

Les rôles de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaires sont indissociables car ils se conditionnent mutuellement et leurs externalités se traduisent par des effets similaires sur les autres rôles de l'agriculture. En effet, la réduction de la pauvreté par l'augmentation des ressources propres et des revenus a un effet bénéfique sur l'état de sécurité alimentaire de la population et sur la stabilité sociale.

Cependant, la recherche obstinée de la réduction de la pauvreté et la réalisation de la sécurité alimentaire à travers la seule augmentation de la production physique peut nuire à l'état des ressources naturelles et exacerber l'état de pauvreté et d'insécurité alimentaire à moyen et long terme. Ce cas est illustré par le programme de soutien à la culture du blé tendre dont la mise en oeuvre, certes, a accru les disponibilités internes, mais elle a en même temps favorisé l'extension de la culture des céréales aux zones marginales, fragiles et de faible productivité, augmentant, par là même, l'instabilité de la production et l'usure à terme du patrimoine arable. Par contre, la poursuite de la réduction de la pauvreté et la réalisation de la sécurité alimentaire en améliorant les opportunités d'accès aux moyens d'existence et à l'alimentation, par la diversification des ressources de revenus, se traduit habituellement par le desserrement de la pression sur les ressources naturelles et la revitalisation de la viabilité sociale nécessaires au maintien d'une vie rurale attrayante.

Le renforcement des différentes manifestations de la viabilité sociale contribue, par la reproduction renouvelée des pratiques et règles de solidarité et de vie en commun, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration l'état de sécurité alimentaire face à l'adversité des conditions naturelles et économiques. Le maintien de cette viabilité n'est pas synonyme du cantonnement forcé des populations en zones rurales. Au contraire, le délestage démographique des zones surpeuplées et/ou faiblement dotées en ressources naturelles productives constitue souvent une réponse salutaire. Les revenus de transfert générés par l'émigration participent à l'amélioration du niveau de vie des habitants restés dans la zone de départ et contribuent au maintien d'une vie rurale dynamique qui est une condition au renforcement des aménités paysagères de l'agriculture.

Les questions évoquées trouvent leur traduction, à des degrés inégaux de clarté, dans les perceptions que les élites ont des différents rôles de l'agriculture au Maroc. Certaines perceptions ne laissent aucun doute comme, par exemple, le façonnement des paysages par l'agriculture et la valeur symbolique associée à des produits agricoles spéciaux tels que le blé, les olives et le mouton. Dans d'autres perceptions, les rôles de l'agriculture ne sont pas bien compris (conservations de la biodiversité) ou sont l'objet de controverses (protection de l'environnement, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté, viabilité sociale). Une telle variété de perceptions traduit, en fait, aussi bien la diversité de l'agriculture marocaine et son caractère dynamique que la présence d'un différentiel d'information sur les rôles qu'elle assure. A côté de l'agriculture traditionnelle de semi-subsistance en mutation s'est développée une agriculture commerciale tournée vers le marché. Ces deux types d'agricultures ont des logiques de fonctionnement distinctes et les rôles respectifs qui leur sont attribués sont différents.

### III. Synthèse globale et implications en matière de politiques

Les interdépendances et les relations de cause à effet qui existent entre les différents rôles de l'agriculture invitent à l'adoption d'une approche globale (holistique) quant à l'examen des implications en terme de politiques. Car, chercher à renforcer un rôle particulier au moyen d'une nouvelle politique risque de se traduire par la pénalisation ou le blocage d'un autre rôle.

En outre les externalités associées aux rôles de l'agriculture ne dépendent pas uniquement des politiques relevant du secteur agricole. Elles sont souvent conditionnées et même déterminées par les politiques macroéconomiques et autres politiques sectorielles.

Cette section tâchera (i) d'élucider les relations politiques-rôles au sein du secteur agricole, (ii) d'examiner quelques questions clé dont le traitement contribuera à affiner les implications des différents rôles en matière de politiques et (iii) de dégager des conclusions et des recommandations pour de futures recherches sur le sujet.

#### III.1. Analyse des relations politique/rôles à l'intérieur du secteur agricole

L'annexe 1 présente les politiques qui ont été mises en œuvre récemment et/ou sont encore en vigueur et leurs effets sur les rôles de l'agriculture (matrice politiques/rôles). Les jugements portés sur les différents effets sont, en général, d'ordre qualitatif bien que certains soient étayés par des appréciations quantitatives. La lecture de la matrice peut se faire par ligne ou par colonne. La lecture horizontale par ligne permet de vérifier la régularité d'une politique donnée par l'examen de la concordance des impacts sur les différents rôles. La lecture verticale permet, quant à elle, de déceler le degré de compatibilité entre différentes politiques agissant sur rôle donné. La lecture d'ensemble donne des indications sur le niveau de cohérence (et de discordance) des différents instruments utilisés et sur les besoins en réformes requis pour la consolidation des différents rôles de l'agriculture.

### III.1.1. Impact des politiques existantes sur les principaux rôles de l'agriculture

En se référant à la partie de la matrice présentée en annexe 1 relative aux politiques sectorielles agricoles, on peut distinguer deux grands groupes de mesures. Les mesures destinées au développement agricole et les mesures relatives au désengagement de l'Etat et à la réforme des marchés.

*Le premier groupe* recouvre, en fait, l'ensemble des mesures préconisées dans le cadre des programmes de développement: l'appui à la recherche agronomique, la formation et la vulgarisation, l'extension de l'irrigation, la mise en valeur en sec et la diversification de la production agricole, l'amélioration des parcours et l'aide à l'investissement. Ces mesures ont été complétées, pendant les années 90, par des actions spéciales portant sur l'atténuation des effets de la sécheresse et l'introduction de l'assurance de la production des céréales. Ensemble, elles visent l'augmentation et la stabilisation de l'offre alimentaire intérieure. A ce titre, elles favorisent globalement l'ensemble de rôles de l'agriculture, à l'exception, toutefois, de certains effets mitigés sur les externalités environnementales. Comme il a été mentionné plus haut, les programmes d'irrigation, de mise en valeur en sec et d'aide à l'investissement, risquent en cas de mauvaise exécution de conduire à des effets pervers se traduisant par des externalités environnementales négatives.

*Le deuxième groupe*, comprenant la réduction des subventions et des services publics et la libéralisation des marchés intérieurs des produits agricoles, se caractérise par la dominance des effets négatifs sur la quasi totalité des rôles de l'agriculture. Les catégories sociales les plus touchées sont constituées par les couches urbaines et rurales défavorisées, qui verraient leur pouvoir d'achat réel réduit suite à l'augmentation des prix des biens alimentaires, et par les agriculteurs qui auraient à se contenter d'un volume de production inférieur à celui qui prévalait sous le régime de subventions des instants et des produits agricoles. Il est à noter, cependant, que le maintien de taux de protection à la frontière assez élevés sur les produits agricoles de base, permet de compenser partiellement les préjudices causés par le retrait des subventions et des services publics d'appui à l'agriculture.

### III.1.2. Effets des interactions des politiques sur les rôles de l'agriculture

Comme il apparaît, les deux groupes de mesures précités engendrent des effets contradictoires se traduisant par des complémentarités négatives. En présence d'une médiocre productivité agricole et d'un faible pouvoir d'achat, du marocain moyen, une telle situation avait donné lieu, dans le passé, à un dilemme dont la solution avait consisté en l'intervention massive de l'Etat et en la double subvention et des producteurs et des

Cette solution s'est révélée très coûteuse et peu efficace, et n'est plus à envisager telle quelle. Mais, le problème initial subsiste: pauvreté alarmante, demande solvable d'aliments faible, offre alimentaire intérieure insuffisante. En outre, la dimension environnementale doit, organiquement, être intégrée dans tous les programmes de développement agricole. Ce qui ramène le problème à la manipulation du fameux triangle incommode consistant à arbitrer entre la recherche de l'efficacité économique, l'établissement de l'équité sociale et la préservation de l'environnement (Moussaoui, 2003) .

Les orientations stratégiques, élaborées en 2000 pour le développement à long terme de l'agriculture marocaine, ont innové en insistant sur la nécessaire adaptation des politiques de développement aux potentialités productives des différentes zones et aux besoins des types d'exploitation. Mais à ce jour, il n'existe aucune réglementation ni procédure permettant de préciser le poids accordé à chaque rôle de l'agriculture lors de la prise de décisions. Par ailleurs, l'introduction de mesures agri-environnementales pour renforcer la performance environnementale des pratiques agricoles peut rester lettre morte si des dispositions d'accompagnement appropriées ne sont pas prévues. Ces dernières doivent être conçues pour la compensation, au moyen d'aides directes, des manques à gagner encourus par les agriculteurs appelés à se conformer à la nouvelle réglementation. Cela est d'autant plus crucial en l'absence d'un marché régulant ces types d'externalités.

## **III.2. Les implications en matière de politiques des différents rôles de l'agriculture**

L'élaboration des implications en matière de politique des rôles de l'agriculture qui ont été identifiés et évalués, passe par l'examen d'un ensemble de questions clé qui ont surgi, implicitement ou explicitement, tout au long de cette étude. A des fins de commodité, ces questions sont présentées en trois catégories selon l'affinité des problématiques soulevées.

### **III.2.1. Défaillance de marchés et/ou de politiques, adéquation des politiques actuelles**

L'état actuel des politiques économiques souffre de déficits humains, techniques et institutionnels hérités de plusieurs décennies de distorsions des marchés et d'interventionnisme étatique massif. Cette situation n'a pas permis l'émergence de mécanismes normaux et adéquats qui auraient pris en charge la régulation des différents rôles de l'agriculture. Cela a été constaté aussi bien dans le cas de la valorisation des externalités environnementales positives (défaillance des politiques et des marchés) que dans le cas de l'atténuation des externalités négatives qui, en dépit de l'existence de politique, ne sont pas encore régulées par des marchés et/ou des institutions appropriées. On pourrait ajouter à ces exemples l'absence de politique d'enseignement et d'information portant sur la vulgarisation des différents rôles de l'agriculture (voir module 7).



Il est à noter aussi que beaucoup de politiques publiques, traitant à l'heure actuelle des questions de l'environnement, relèvent davantage de décisions au niveau central bien que des efforts sont faits pour impliquer les collectivités locales et la société civile dans le cadre de programme de partenariat. A cet égard, il semble qu'une clarification des prérogatives, sur la base d'une division du travail et de la responsabilisation effectives des acteurs concernés, soit la bonne démarche qui permettrait d'identifier l'échelon le mieux approprié (ménage, village, petite région, province, etc.) pour la prise en charge d'une externalité donnée. Le plan d'action national de l'environnement (PANE), élaboré en 2001, gagnerait amplement à être mis en œuvre sur cette base.

Il faut reconnaître, enfin, que les différents rôles de l'agriculture marocaine n'ont été explicitement reconnus et pris en considération par les autorités publiques qu'à l'occasion de l'élaboration de la stratégie 2020 de développement rural et de la stratégie de développement à long terme de l'agriculture marocaine. S'agissant, officiellement, d'une orientation récente, le manque d'expérience et d'accumulation de connaissances sur ce sujet, n'autorise pas à procéder à une revue exhaustive et objective des degrés de défaillance des différents marchés ou politiques.

### **III.2.2. Rôles des autres secteurs, soutien à l'agriculture et incitations à la production**

Comme il a été démontré, plus haut, des politiques macroéconomiques et sectorielles non agricoles peuvent contribuer à la production du niveau optimum d'une externalité donnée de l'agriculture. A titre d'illustration, la dernière dévaluation et la recomposition du panier de parité du Dirham ont renforcé la protection déjà assez élevée des céréales, entraînant alors le maintien de la pression sur les ressources naturelles marginales. Il s'en suit qu'une libéralisation plus conséquente des importations aurait permis de réaliser l'effet désirable, inverse, sans qu'on ait à attendre la mise en place d'un nouveau système de production qui aurait accompli le même objectif ; ou l'octroi d'aides directes aux agriculteurs pour la mise en réserve des terrains fragiles, impropres à la culture. De même, en améliorant les infrastructures physiques et sociales et les possibilités d'accès à des revenus meilleurs, les programmes de développement rural, industriel et social permettent de conforter les rôles de l'agriculture en matière de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté et de la préservation de l'environnement.

Le processus de libéralisation progressive de l'économie du pays s'est traduit par la réduction de la taxation implicite de l'agriculture relativement aux autres secteurs. Cela a été réalisé au moyen, notamment, de l'alignement progressif du taux de change de la monnaie nationale sur le taux d'équilibre et de la révision à la baisse des subventions dont les autres secteurs productifs bénéficiaient. Mais, la réduction du budget étatique alloué à l'agriculture, et la régression des investissements publics, en général, n'ont pas permis de tirer avantage de ces réformes. Ainsi, il a été difficile de passer à la remise en cause effective du système actuel de prix des céréales (subvention à la consommation de la farine du blé tendre et protections douanières des céréales). Les transferts fiscaux implicites aux populations rurales qui résultent de ce système ne sont pas négligeables et constituent même l'unique transfert pour certaines catégories de producteurs, voire même pour certaines régions tout entières. Etant donné la part importante des productions céréalières dans la valeur ajoutée du secteur et la proportion de la population rurale concernée par ces spéculations, la seule alternative envisageable consisterait à associer à une déprotection conséquente une aide directe découplée. En dépit de son caractère économiquement attrayant, cette option requiert des ressources administratives et financières qu'il n'est pas certain d'assurer durablement.

### **III.2.3. Réformes de politiques et instruments optimaux d'intervention**

Afin de bien montrer la portée des principaux résultats précités, une attention particulière va être accordée aux implications en matière de politiques pour les différents rôles de l'agriculture pluviale à base de céréales et aux perspectives de leurs contributions au développement des zones difficiles au Maroc. A cet effet, deux cas vont être traités : *la libéralisation de la filière des céréales et la promotion de nouvelles politiques pour l'internalisation des externalités environnementales.*

#### **III.2.3.1- La libéralisation de la filière des céréales : un enjeu périlleux**

La libéralisation grandissante de l'économie marocaine est une réalité, mais ses conséquences n'ont pas encore été bien évaluées aussi bien en ce qui concerne l'évolution des différents rôles de l'agriculture, en général, que relativement à la durabilité socioéconomique des zones rurales à base de céréales.

Pour palier cette insuffisance, un modèle d'équilibre général calculable (MEGC) a été utilisé pour simuler les effets de la libéralisation des céréales sur les agrégats suivants :

- \* la sécurité alimentaire au niveau national ;
- \* les revenus des ménages (quatre catégories ont été retenues) ;
- \* la consommation des ménages ;
- \* la production agricole nationale ; et
- \* la production agricole par zone agro écologique

Les simulations ont concerné quatre scénarii (Tableau 1) ayant en commun l'élimination totale des subventions à la consommation de la farine nationale de blé tendre (FNBT) et correspondant à des réductions respectives de la protection tarifaire des céréales de : 10% , 35%, 50% et 100%. La base étant constituée par l'année 1998 (Doukkali, 2003).

L'accentuation de la libéralisation de la filière des céréales a permis de noter les tendances suivantes :

- \* une amélioration des variables macroéconomiques (Tableau 2) :
- \* une légère amélioration de la balance du commerce extérieur accompagnée d'une détérioration sensible de la balance agroalimentaire (Tableau 3) ;
- \* une détérioration des revenus des trois catégories de ménages ruraux (ouvriers et petits exploitants agricoles, des moyens et des grands exploitants agricoles) et une amélioration des revenus des ménages urbains (Tableau 4), indiquant une exacerbation de l'incidence de la pauvreté en milieu rural.
- \* une amélioration de la consommation globale (en particulier des céréales) des ménages (Tableau 5);
- \* une réduction très importante de la production céréalière et une augmentation significative des productions des cultures industrielles et de la forêt et des jachères (Tableau 6), indiquant une forte diminution de l'offre intérieure en céréales à la sécurité alimentaire du pays, accompagnée d'une amélioration de l'état des ressources de base;
- \* des réductions notables des niveaux d'activités et des valeurs ajoutées agricoles de l'ensemble des zones agroécologiques d'agriculture pluviale (Tableau 7), indiquant une détérioration globale de la contribution de l'offre intérieure à la sécurité alimentaire du pays.

### *III.2.3.2 Promotion et internalisation des externalités environnementales positives: une chance à saisir pour le développement des zones marginales.*

L'appréciation des externalités environnementales revêt une importance capitale pour situer la contribution de l'agriculture à la dimension « respect de l'environnement » de la durabilité. Trois types de contributions de l'agriculture à la dimension écologique du développement durable peuvent être distingués : minimale, intermédiaire et maximale. La contribution minimale de l'agriculture à la dimension écologique de la durabilité signifie que les externalités négatives l'emportent sur les positives à cause de l'inexistence d'une politique de mise en marché ou de valorisation de ces dernières. La contribution maximale correspond à une situation d'internalisation totale des externalités à travers une politique de mise en marché systématique des effets externes positifs. La contribution intermédiaire se situe entre les deux extrêmes et représente la situation d'une internalisation partielle correspondant à l'existence d'une politique partielle de mise en marché.

Les évaluations réalisées (aménités paysagères et patrimoine zoo génétique), principalement liées aux préférences de la société marocaine (et étrangère), peuvent être classées dans la catégorie de «contribution intermédiaire». Certes, la production de ces types d'effets externes positifs bénéficie de plusieurs politiques et programmes de soutien à caractère général (soutien à la production agricole, sauvegarde du cheptel, développement du tourisme rural), mais il n'existe pas de politique systématique de leur mise en marché. Ce constat peut s'appliquer à l'ensemble des effets externes positifs produits à l'échelle nationale.

Le défi majeur est donc comment peut-on maximiser la contribution de l'agriculture à la dimension écologique du développement durable. Deux axes nous semblent importants pour émerger des solutions réalisables : (i) assurer la production et la durabilité des effets externes positifs par l'efficacité des pratiques agricoles et (ii) permettre leur mise en marché systématique ou partielle.

***Production des effets externes positifs durables.*** Cette dimension implique avant tout la création d'un environnement politico-économique favorable à la production et à la préservation des fonctions environnementales de l'agriculture par la mise en œuvre des politiques agricoles à visée multifonctionnelle.

C'est dire que les politiques futures devraient se focaliser sur (i) l'élimination des politiques favorisant les distorsions responsables de la génération des externalités négatives à grande échelle et (ii) la mise en place des mesures agri-environnementales pour renforcer la performance environnementale des pratiques agricoles. Toutefois, ces actions devraient être inscrites dans les grandes orientations de la politique économique et sociale du pays et les réformes en cours. C'est-à-dire qu'elles doivent prendre en ligne de compte les impératifs de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté d'une part, et la recherche de la compétitivité et de l'efficacité économique d'autre part.

*Mise en marché des effets externes positifs.* La mise en marché d'un bien ou un service implique en général l'existence d'un propriétaire, d'un acheteur réel ou potentiel et d'un processus de négociation. Ces éléments ne sont pas tous connus et réunis dans le cas des effets externes positifs : Peut-on considérer que le producteur qui cultive ses champs en zone de montagne est le propriétaire des aménités paysagères exploitées par les gîteurs et dont profitent les touristes ? En considérant que ce problème de droit de propriété soit résolu, les bénéficiaires de ces externalités positives (gîteurs, touristes, collectivité locale, etc.) seraient-ils tous prêts à payer la contrepartie ? Quels mécanismes doit-on mettre en place pour assurer la transaction de ce type de service ? Autant de questions qui montrent les difficultés que peut rencontrer toute politique de mise en marché des effets externes positifs.

Certes, plusieurs solutions simples et complexes sont mises en pratique pour internaliser les effets externes négatifs (instruments économique et non économique). Mais, la mise en marché des effets externes positifs reste encore très peu développée et constitue une lacune de taille dans la quasi-totalité des politiques agricoles des pays en voie de développement tel que le Maroc. La recherche des instruments appropriés pour compenser l'émetteur et faire payer le récepteur doit reposer sur (i) une connaissance suffisante des modes de formation de l'externalité positive, (ii) une meilleure compréhension de ses modalités d'usage et non-usage (préférences de la société), et (iii) une évaluation globale de tous ses impacts directs et indirects induits ainsi que les effets en retour. Sur cette base, le principe de « fournisseur – bénéficiaire » pourrait être adapté au contexte politico-économique marocain.

Les valeurs hautement significatives accordées aux externalités positives produites par l'agriculture en zones de montagne (méthode des prix hédonistes) et en zones semi-arides du Maroc (méthode du consentement à payer) incitent à l'adoption de nouvelles politiques (Tableau 8).

Celles-ci devront compléter, dans les zones à écologie fragile, les politiques productivistes conventionnelles ayant privilégié, jusqu'à présent, la fonction alimentaire de la production agricole.

S'agissant de politiques nouvelles, sans antécédents au Maroc, leur mise en œuvre nécessite une progression en deux étapes. La première, réservée à la promotion des externalités environnementales positives, devra comporter (i) la conception participative de stratégie de développement à long terme tenant compte de l'efficacité économique, de l'équité et de la préservation des ressources naturelles, (ii) la réforme des politiques causant des distorsions favorisant la production des externalités environnementales négatives et (iii) l'élaboration et l'application des mesures réglementaires agro-environnementales.

La deuxième étape, consacrée à l'internalisation des externalités environnementales positives, devra couvrir (i) la définition des droits de propriété relatifs aux aménités environnementales, (ii) l'évaluation des consentements à payer des consommateurs intéressés et (iii) la mise en place de mécanismes appropriés permettant aux transactions d'avoir lieu.

Il s'agit là d'un programme ambitieux, certes, mais dont la mise en œuvre réussie contribuera à l'initiation d'alternatives prometteuses pour le développement durable des zones difficiles du Maroc. En absence de politique budgétaire d'aide directe aux agriculteurs, cette stratégie constitue une chance à saisir par les zones céréalières pour la compensation des manques à gagner qui ne manqueront pas de résulter d'une plus grande libéralisation des marchés intérieurs et du commerce agricole international.

### III.3. Conclusions et recommandations

Le contexte marocain en matière de politique présente les caractéristiques suivantes: le pays est en pleine transition vers une économie de marché ouverte sur l'extérieur et connaît une décélération de la croissance agricole; la sécurité alimentaire et la lutte contre le chômage et la pauvreté constituent les préoccupations majeures des pouvoirs publics; la croissance économique repose en grande partie sur l'exploitation du capital de ressources naturelles terrestres, hydriques et marines; l'agriculture est la fondation économique sur laquelle sont connectés les autres secteurs d'activités; le système de production pluviale est le plus dominant et concerne la majorité des petites et moyennes exploitations agricoles, mais le secteur irrigué reste le seul point d'attache avec le marché extérieur des produits agricoles; et la protection de l'environnement et le développement durable constituent de nouveaux défis pour la politique économique et sociale du pays.

L'examen des différents rôles de l'agriculture a mis en évidence l'existence d'externalités positives à renforcer et d'externalités négatives à atténuer. Bien que la solution idéale consisterait à internaliser l'ensemble de celles-ci par des marchés, l'inexistence de tradition à ce sujet et la complexité du contexte marocain invite davantage à la recherche d'alternatives dans lesquelles l'autorité publique veillerait à ce que l'agriculture nationale continue à contribuer significativement au développement économique, social et culturel du pays.

Les revues des différents rôles assurés actuellement par l'agriculture et des politiques suivies à ces égards ont révélé la nécessité d'affecter des poids aux différents rôles afin de trouver des solutions satisfaisantes qui puissent consolider les complémentarités positives et atténuer les relations conflictuelles qui ont été identifiées. Il a été montré aussi que la recherche de ces solutions fait intervenir, en plus des politiques agricoles, des politiques macroéconomiques et autres politiques relevant des secteurs non agricoles.

La question des préférences à conférer aux différents rôles évoque la courbe de Timmer indiquant les modalités de contribution de l'agriculture à la croissance économique en fonction du stade de développement atteint par un système économique donné. Dans le cas du Maroc, il n'est pas aisé de donner une réponse unique. La raison en incombe au développement inégal des différentes régions, des différents secteurs et, parfois, des diverses branches au sein du même secteur. A cela s'ajoute de grandes disparités en termes d'accès aux moyens d'existence et de revenus. Il s'en suit un état plutôt composite du développement économique faisant que les différentes catégories de la population ont des besoins prioritaires qui ne sont pas nécessairement similaires.

Cette caractéristique composite, réelle, du développement économique du pays s'applique davantage au secteur agricole et transparaît, d'ailleurs, aussi bien dans les politiques suivies que dans les perceptions que les élites ont des différents rôles de l'agriculture. Cet enseignement invite à reconsidérer d'une manière radicale les choix conventionnels de développement préconisés, en particulier, pour l'agriculture pluviale des zones difficiles du Maroc. En effet, l'avènement de la globalisation des échanges et du renforcement du rôle des marchés, pose le problème de la survie même de ce type d'agriculture, étant donné son retard actuel en termes de productivité, et, partant, de la durabilité des rôles non-marchands essentiels intimement liés à l'activité agricole dans les zones concernées.

Dans le passé, ce type d'agriculture était destiné à répondre aux besoins d'une économie fondamentalement de semi-subsistance dont les excédents éventuels étaient commercialisés sur le marché local. Aujourd'hui de nouvelles opportunités se présentent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Il s'agit de faire évoluer ces économies par la promotion de productions et de produits nouveaux de valeur élevée devant assurer aux petits et moyens agriculteurs des niveaux de revenus suffisamment incitatifs pour qu'ils soient convaincus de s'inscrire dans des stratégies de développement durable. Cette option peut être confortée par l'initiation d'une agriculture de qualité qui a donné ses preuves ailleurs et pour laquelle le Maroc dispose d'avantages considérables naturels, culturels et technologiques. On pourrait signaler à cet égard le potentiel énorme qu'il y aurait à commercialiser certains produits spéciaux sous des signes de qualité ou des labels spécifiques, procurant aux agriculteurs des revenus plus élevés et faisant appel à la valorisation des savoir-faire locaux tout en ménageant, lors de leur production, la base des ressources naturelles. La promotion d'une agriculture de qualité permettrait en outre d'asseoir des bases solides pour d'autres modes de valorisation des zones difficiles dans le cadre du développement du tourisme rural.

La mise en œuvre de cette nouvelle stratégie exige, cependant à moyen terme, le maintien d'un niveau de soutien suffisant, par des subventions et des mesures de protection à la frontière, pour que la transformation de l'agriculture des zones difficiles puisse se dérouler sans rupture violente des systèmes de production en place. A l'état actuel des choses, il ne semble pas réaliste de confier cette tâche cruciale aux seuls mécanismes de marché.



**Tableau 1 : Simulations des effets de la libéralisation des céréales au Maroc**

| Scénario | Définition   | Unité  |
|----------|--|--|
| Base     | Année 1998 :<br>(subvention à 45 % de la FNBT et 70% à 8à%<br>de protection tarifaire) | en millions de Dirhams (MDH)                             |
| S1       | Suppression de la subvention à la FNBT et<br>réduction des tarifs de 10%               | En pourcentage (%)<br>de variation par rapport à la base |
| S2       | Suppression de la subvention à la FNBT<br>et Réduction des tarifs de 30%               | En pourcentage (%)<br>de variation par rapport à la base |
| S3       | Suppression de la subvention à la FNBT<br>et Réduction des tarifs de 50%               | En pourcentage (%) de variation<br>par rapport à la base |
| S4       | Suppression de la subvention à la FNBT<br>et Réduction des tarifs de 100%              | En pourcentage (%) de variation<br>par rapport à la base |

**Tableau 2 : Effets de la libéralisation des céréales sur les variables  
macro économiques au Maroc**

| Variables macroéconomiques | Base                         | S1    | S2   | S3   | S4   |
|----------------------------|------------------------------|-------|------|------|------|
|                            | (Pourcentages de variations) |       |      |      |      |
| Taux de change             | 1                            | 0,01  | 0,63 | 1,25 | 2,8  |
| Produit intérieur brut     | 326023                       | -0,02 | 0,46 | 0,94 | 2,05 |
| Consommation privée        | 213713                       | -0,02 | 0,47 | 0,95 | 2,08 |
| Consommation publique      | 83704                        | -     | 0,52 | 1,04 | 2,30 |

**Tableau 3 : Effets de la libéralisation des céréales sur le commerce extérieur  
et la balance agroalimentaire au Maroc**

| Commerce extérieur                        | Base   | % de variation par rapport à la situation<br>de base |       |       |       |
|---|--------|--|-------|-------|-------|
|   |        | S1   | S2    | S3    | S4    |
| Exportations totales                      | 90523  | -0,04  | 1,24  | 2,59  | 6,25  |
| Importations totales                      | 101935 | -0,03  | 1,17  | 2,44  | 5,87  |
| TC total : X/M                            | 88,81  | 88,80  | 88,87 | 88,94 | 89,12 |
| M agro-alimentaires. / total M            | 15,79  | 15,83  | 16,38 | 17,00 | 18,73 |
| X agro-alimentaires. / total X            | 19,68  | 19,92  | 20,08 | 20,21 | 20,36 |
| TC agro-alimentaire : X ag-alim/M ag-alim | 92,45  | 93,16  | 90,16 | 86,89 | 78,32 |

Légende : X= exportations ; M= importations ; TC= taux de couverture

**Tableau 4: Effets de la libéralisation des céréales sur les revenus des différentes catégories de ménages au Maroc**

| Revenus des ménages                        | Base   | S1    | S2    | S3    | S4    |
|--|--------|-------|-------|-------|-------|
| (Pourcentages de variations)               |        |       |       |       |       |
| Ouvriers et petites exploitants agricoles. | 33596  | -0,95 | -1,77 | -2,52 | -3,84 |
| Moyens exploitants agricoles               | 20291  | -1,22 | -2,43 | -3,51 | -5,36 |
| Grands exploitants agricoles               | 17098  | -0,99 | -1,85 | -2,6  | -3,78 |
| Urbains                                    | 208125 | -0,06 | 0,52  | 1,08  | 2,43  |

**Tableau 5 : Effets de la libéralisation des céréales sur la consommation des ménages**

| Produits de consommation des ménages | Base  | S1    | S2    | S3   | S4   |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|------|------|
| (Pourcentages de variations)         |       |       |       |      |      |
| céréales et farines                  | 15283 | -1,99 | -0,72 | 0,82 | 6,64 |
| légumineuses                         | 2501  | -0,06 | 0,48  | 0,97 | 1,92 |
| fruits et légumes                    | 17507 | -0,12 | 0,34  | 0,78 | 1,82 |
| Sucre                                | 4253  | -0,35 | -0,17 | 0,03 | 0,62 |
| Huiles végétales                     | 6615  | -0,13 | 0,35  | 0,83 | 2,06 |
| Viandes                              | 24722 | -0,20 | 0,16  | 0,49 | 1,17 |
| Produits laitiers                    | 7945  | -0,17 | 0,19  | 0,51 | 1,17 |
| Produits de la pêche                 | 1866  | -0,10 | 0,34  | 0,76 | 1,69 |
| Autre agro-industrie                 | 31417 | -0,13 | 0,36  | 0,86 | 2,15 |
| Services                             | 18134 | -0,14 | 0,38  | 0,90 | 2,09 |
| Autres produits industriels          | 84814 | -0,06 | 0,46  | 0,95 | 2,02 |

**Tableau 6: Effets de la libéralisation des céréales sur le volume des différents groupes de productions**

| Productions                  | Base   | S1    | S2     | S3     | S4     |
|------------------------------|--------|-------|--------|--------|--------|
| (Pourcentages de variations) |        |       |        |        |        |
| Céréales                     | 16523  | -4,30 | -12,65 | -21,30 | -41,67 |
| Légumineuses                 | 1301   | 0,82  | 2,51   | 3,79   | 5,09   |
| Fourrages                    | 1923   | -0,21 | 0,10   | 0,36   | 0,84   |
| Cultures industrielles       | 1532   | 1,68  | 5,18   | 8,53   | 15,79  |
| Cultures maraîchères         | 13042  | 0,04  | 0,66   | 1,27   | 2,68   |
| Arboriculture                | 7253   | 1,06  | 2,77   | 4,31   | 7,14   |
| Elevage                      | 28309  | -0,18 | 0,18   | 0,50   | 1,15   |
| Foret, jachère et autres.    | 5254   | 1,19  | 4,47   | 8,53   | 20,43  |
| Agro-industrie               | 65083  | -0,30 | 0,74   | 1,83   | 4,92   |
| Services                     | 191266 | -0,02 | -0,27  | -0,53  | -1,19  |
| Autres activités             | 196493 | -0,03 | 0,05   | 0,13   | 0,33   |

**Tableau 7: Effets de la libéralisation des céréales sur les niveaux d'activités et les valeurs ajoutées agricoles selon les différentes zones agroécologiques du Maroc**

| Productions par zone agro-climatique | Base  | S1    | S2    | S3    | S4     |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|--------|
| (Pourcentages de variations)         |       |       |       |       |        |
| <i>Niveau d'activité agricole</i>    |       |       |       |       |        |
| Favorable                            | 24038 | -0,67 | -1,69 | -2,82 | -5,61  |
| Intermédiaire                        | 9727  | -0,65 | -1,61 | -2,63 | -5,10  |
| Défavorable oriental                 | 5366  | -1,38 | -3,43 | -5,47 | -10,03 |
| Défavorable sud                      | 9806  | -1,04 | -2,72 | -4,54 | -9,06  |
| Montagne                             | 7142  | -0,92 | -2,21 | -3,55 | -6,63  |
| Saharien                             | 8732  | -0,44 | -1,07 | -1,67 | -2,93  |
| <i>Valeur ajoutée agricole</i>       |       |       |       |       |        |
| Favorable                            | 16059 | -1,77 | -3,88 | -5,87 | -9,74  |
| Intermédiaire                        | 6499  | -1,66 | -3,59 | -5,37 | -8,88  |
| Défavorable oriental                 | 3313  | -1,78 | -3,67 | -5,24 | -7,41  |
| Défavorable sud                      | 6138  | -1,78 | -3,79 | -5,56 | -8,47  |
| Montagne                             | 4585  | -1,84 | -4,08 | -6,17 | -10,21 |
| Saharien                             | 6197  | -1,29 | -2,54 | -3,64 | -5,51  |

**Tableau 8 : Valeurs des externalités environnementales positives de l'agriculture au Maroc**

| Domaine                              | Objet   | Méthode d'évaluation   | Valeurs monétaires  | (en %) du prix de location             |
|--------------------------------------|---|--|---|--|
| Aménités paysagères de l'agriculture | Promotion du tourisme rural dans la montagne du Haut Atlas          | Prix hédonistes<br><br>(enquête auprès de 107 agriculteurs propriétaires de gîtes) | Prix implicite des attributs du paysage (affectant le prix de location des abris) :<br>- voisinage<br>- terrasses irriguées<br>- arbres fruitiers<br>- petits ruminants<br>- mulets | 14,50<br>3,30<br>0,12<br>0,29<br>10,60 |
|                                      | Formation du paysage dans la Chaouia (arrière pays de Casablanca)   | Evaluation contingente (enquête auprès de 440 citoyens)                            | Consentement à payer (CAP) par les urbains  | 140<br>DH/foyer/an                     |
| Conservation de la biodiversité      | Conservation de la race ovine locale Sardi dans une zone semi-aride | Evaluation contingente (enquête auprès de 415 citoyens)                            | Consentement à payer (CAP) par les urbains  | 162<br>DH/foyer/an                     |

Source : Allali, (2003)

# RÉFÉRENCES

## Références bibliographiques

# BIBLIOGRAPHIQUES

Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MADREF), 2000. Colloque de l'agriculture et du développement rural, Document de Synthèse. Rabat, Maroc.

Ministère de la Prospective Economique et de la Planification (MPEP), 2000. Le plan de développement économique et social 2000-2004 volume 1. Rabat, Maroc.

Ministère de la Prospective Economique et de la Planification (MPEP), 2001. Analyse du profil de la dynamique de la pauvreté : un fondement de l'atténuation des dénuements. Rabat, Maroc.

Doukkali R., Tourkmani M., Lahlou O. et Ezzetouni S., 2001. Analyse économique des filières des productions végétales au Maroc. Actes de l'Association Marocaine de l'Agroéconomie (AMAECO). Rabat, Maroc.

Doukkali R., Moussaoui M. et Bendaoud M., 2003. Evolution récente des politiques économiques et agricoles au Maroc. Rapport du Module 1; Projet FAO/ROA-Maroc

Khalil A., 2003. Evaluation des externalités environnementales de l'agriculture marocaine. Rapport de synthèse du Module 2 ; Projet FAO/ROA-Maroc.

Mahdi M., 2003. Perceptions de l'agriculture et culture au Maroc. Rapport du Module 7; Projet FAO/ROA-Maroc.

Moussaoui M., 2003. Rapport de synthèse de l'étude de cas-Maroc du Projet FAO/ROA.

Moussaoui M. Bendaoud M. Doukkali R. et Nassif F., 2003a. Contribution de l'agriculture marocaine à la réduction de la pauvreté. Rapport du Module 3; Projet FAO/ROA-Maroc.

Moussaoui M. Bendaoud M., Doukkali R. et Albalghiti A., 2003b Contribution de l'agriculture marocaine à la sécurité alimentaire. Rapport du Module 4; Projet FAO/ROA-Maroc.

Moussaoui M. Chiche J. et Herzenni A., 2003c. Contribution de l'agriculture marocaine à la sécurité alimentaire. Rapport du Module 6; Projet FAO/ROA-Maroc.

PNUD, 1998. Programme de développement humain et de lutte contre la pauvreté. Pauvreté au Maroc : Diagnostic, stratégie et plan d'action.

World Bank (The), 2001. Kingdom of Morocco, Poverty update, Volumes I and II. Washington D.C., USA.

## Annexe 1 : Effets des principales mesures de politique sur les différents rôles de l'agriculture au Maroc

| Politiques   | Rôles         |                          |                      |         |                   |         |
|--|---------------|--------------------------|----------------------|---------|-------------------|---------|
|  | Environnement | Réduction de la pauvreté | Sécurité alimentaire |         | Viabilité sociale | Culture |
|  |               |                          | National             | ménages |                   |         |
| <b>Politiques macroéconomiques</b>                   |               |                          |                      |         |                   |         |
| Restriction du budget de l'Etat                      |               | -                        | --                   | -       | --                | - -     |
| Dévaluation du DH                                    | +/-           | +/-                      | +/-                  | +/-     | +/-               | +/-     |
| Libéralisation du commerce extérieur à l'importation |               | +/-                      | -                    | -       | +/-               | - ?     |
| <b>Politiques sectorielles non agricoles</b>         |               |                          |                      |         |                   |         |
| Développement rural, infrastructures de base         | +             | ++                       | +                    | ++      | ++                | +       |
| Protection de l'environnement                        |               | +++                      | +/-                  | +/-     | -                 | +       |
| Lutte contre la pauvreté                             |               | ++                       | +++                  | +       | ++                | +       |
| <b>Politiques sectorielles agricoles</b>             |               |                          |                      |         |                   |         |
| Recherche agronomique, formation et vulgarisation    |               | +                        | ++                   | ++      | +++               | +       |
| Irrigation   |               | +/-                      | ++                   | ++      | ++                | +       |
| Mise en valeur en sec et diversification agricole    |               | +/-                      | ++                   | +       | ++                | +       |
| Amélioration des parcours                            | ++            | ++                       | +                    | ++      | ++                | +       |
| Aide à l'investissement                              |               | +/-                      | +                    | +       | ++                | +       |
| Atténuation des effets de la sécheresse              |               | +/-                      | +                    | 0       | +                 | ?       |
| Assurance agricole                                   |               | +/-                      | +/-                  | +       | +/-               | ?       |
| Réduction des subventions et des services publics    |               | +/-                      | -                    | -       | -                 | -       |
| Libéralisation des marchés des produits agricoles    |               | +/-                      | -                    | -       | +/-               | +/-     |